

محنة الباحث

REVUE DU CHERCHEUR[®]

المقالات و الدراسات :

- ❏ - دور التسويق المصرفي في زيادة القدرة التنافسية للبنوك
- ❏ - سياسة التنمية الاقتصادية في الاسلام : الاطار العام و المقومات
- ❏ - الإصلاحات الضريبية في الجزائر
- ❏ - العولمة وتقويض مبدأ السيادة
- ❏ - دراسة نظرية عن المناطق الحرة (مشروع منطقة بلارة)
- ❏ - الصيغ التمويلية و معالجتها المحاسبية بمصارف المشاركة
- ❏ - التعاقد الإلكتروني و المسائل القانونية المتعلقة به
- ❏ - ثقافة المؤسسة كمدخل أساسي للتنمية الشاملة
- ❏ - التنشئة السياسية في الجزائر في ظل العولمة
- ❏ - ديمقراطية السلطة و الانتعاش الاقتصادي... الدول العربية نموذجا
- ❏ - موقع التنمية البشرية ضمن الإصلاح الهيكلي
- ❏ - القطاع الفلاحي بين الواقع و متطلبات الإصلاح
- ❏ - Prix, rente et accumulation : cas de l'Algérie
- ❏ - Analytical Limitations of the Forsyth and Kay Model...

دورية أكاديمية محكمة، نصف سنوية، تصدر عن كلية الحقوق و العلوم الاقتصادية - جامعة ورقلة
تهتم المجلة بنشر الأبحاث المتعلقة بالعلوم الاقتصادية و القانونية و السياسية

العدد الثاني 2003/2

مجلة الباحث

REVUE DU CHERCHEUR[®]

دورية أكاديمية محكمة، نصف سنوية،

تصدر عن كلية الحقوق والعلوم الإقتصادية - جامعة ورقلة

تهتم المجلة بنشر الأبحاث المتعلقة بالعلوم الاقتصادية والقانونية والسياسية

العدد الثاني 2003/2

مجلة الباحث - دورية علمية محكمة

تصدر عن كلية الحقوق والعلوم الاقتصادية - جامعة ورقلة

أسرة المجلة

مدير المجلة : د/ تيجاني محمد الخامس (رئيس جامعة ورقلة)

رئيس التحرير : د/ نجّي ابراهيم

مسؤول النشر : د/ قبي آدم

الهيئة العلمية :

أ.د/ أقاسم قادة (جامعة الجزائر)
أ.د/ سيرجيو برنسياري (جامعة أنكونا إيطاليا)
أ.د/ بوعشة محمد (جامعة الجزائر)
أ.د/ دبش إسماعيل (جامعة الجزائر)
أ.د/ بوكرا إدريس (جامعة الجزائر)
أ.د/ قدي عبد المجيد (جامعة الجزائر)
د/ بوقارة حسين (جامعة الجزائر)
د/ لعمى أحمد (جامعة ورقلة)
د/ سمار نصر الدين (جامعة جيجل)
د/ بن قرينة محمد حمزة (جامعة ورقلة)
د/ بلمامي عمر (جامعة سطيف)

أعضاء هيئة التحرير :

أ/ وصاب السعيد
أ/ بن عيشة باديس
أ/ شعوي محمود فوزي
أ/ شليغم غنية
أ/ بلوصيف الطيب
أ/ بن بلغيث مداني
أ/ بالحبيب عبد الله
أ/ خلف بوبكر
أ/ بوحنية قوي
أ/ دادن عبد الغني
أ/ كماسي محمد الأمين

معلومات الاتصال بالمجلة :

العنوان البريدي : جامعة ورقلة، طريق غرداية ورقلة 30000

موقع الإنترنت : <http://rc.ouargla-univ.dz>

البريد الإلكتروني : rc@ouargla-univ.dz

الهاتف : 029 72.93.76 أو 029 72.93.75

الفاكس : 029 71.22.61 أو 029 72.17.04

قواعد النشر في المجلة

1 - الباحث ملج علمية أكاديمية محكمة، تهتم لأبحاث والدراسات الأصلية، التي لم يتم نشرها سابقاً، و المعالجة بأسلوب علمي موثق.

2 - بتسل مادة النشر في قرص ممغظ *Disquette* أو في شكل ملف مرفق عبر البريد الإلكتروني، ويشترط أن تكون مكتوباً ببرنامج *Microsoft Word* بنسق *RTF*. (نوع الخط بالعربية : *Traditional Arabic*، مقاسه : 14، أما اللغة الأجنبية فنوع الخط : *Times New Roman*، مقاسه : 12)، المهافة تقدر بـ 0.8 سم بين الأسطر، ويراعى في حجم المقال كحد أقصى 15 صفحة - بما فيها المصادر، الهوامش، الجداول والرسوم التوضيحية - ويشترط أن تكون المقالات مقدمة وفق المعيار (*IEEE*) تنسيق النص في عمودين، ويجب أن ترقم الصفحات ترقيماً متسلسلاً ؛ ويرفق الباحث ملخصاً عن البحث لا يزيد عن 5 أسطر باللغة العربية (نوع الخط : *Traditional Arabic*، مقاسه : 14)، مع ضرورة الإشارة إلى الكلمات المفتاح (*Mots clés*) ؛ بالنسبة لهوامش الصفحة من الأعلى والأسفل 2.54 سم ومن اليمين 1.5 سم ومن اليسار 2.5 سم.

3 - ترفق المادة المقدمة للنشر بنبذة عن الباحث متضمنة اسمه بالعربية وبالحروف اللاتينية مع عنوانه البريدي الكامل وعنوان بريده الإلكتروني، وذكر أرقام الهاتف والفاكس (إن أمكن) على ورقة مستقلة ؛ وفي حالة وجود أكثر من باحث يتم مراسلة الاسم الذي يجب أن يرد أولاً في ترتيب الأسماء.

4 - مادة النشر تكون موثقة كما يلي :

- بالنسبة للكتب : إسم المؤلف، "عنوان الكتاب"، دار النشر (الناشر)، مكان النشر وسنة النشر، رقم الصفحة.

- بالنسبة للمجلة : إسم المؤلف، "عنوان المقال"، عنوان المجلة، العدد، مكان النشر وسنة النشر، رقم الصفحة.

5 - توضع الجداول والإحالات والمراجع والمصادر في آخر المجال، وترقم بالتسلسل حسب ظهورها في النص.

6 - يحق للمجلة (إذا رأت ضرورة لذلك) إجراء بعض التعديلات الشكلية على المادة المقدمة للنشر دون المساس بمضمونها، أما إذا رأت المجلة أو المحكم وجوب إجراء تعديلات جوهرية، فإنها تعيدها إلى صاحبها للقيام بهذه التعديلات اللازمة.

7 - تُعبر مضامين المواد المنشورة في المجلة عن آراء أصحابها، ولا تمثل بالضرورة رأي المجلة.

8 - ترسل المواد وتوجه المراسلات إلى العنوان :

رئيس تحرير مجلة الباحث

كلية الحقوق والعلوم الاقتصادية - جامعة ورقسلة

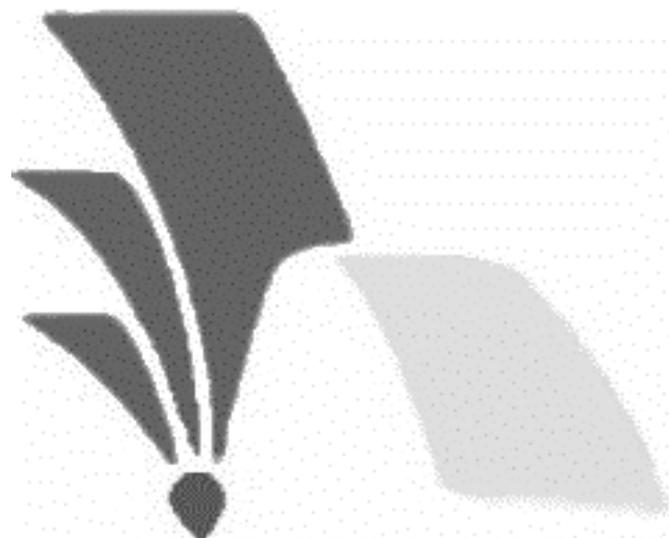
📌 - يمكنكم الإطلاع على قواعد النشر هذه (ونسخة من مقال معياري *IEEE*). بموقع المجلة :

<http://www.ouargla-univ.dz/rc/>

محتويات المجلة

المقالات والدراسات :

- 08 - دور التسويق المصرفي في زيادة القدرة التنافسية للبنوك، زيدان محمد - جامعة الشلف
- 16 - سياسة التنمية الاقتصادية في الاسلام : الاطار العام و المقومات، محمد فرحي - جامعة الأغواط
- 24 - الإصلاحات الضريبية في الجزائر، ناصر مراد - جامعة البليدة
- 34 - العولمة وتقويض مبدأ السيادة، زديك الطاهر & العربي رزق الله بن مهدي - جامعة الأغواط
- 40 - دراسة نظرية عن المناطق الحرة (مشروع منطقة بلارة)، منور أوسريير - جامعة بومرداس
- 50 - الصيغ التمويلية و معالجتها المحاسبية بمصارف المشاركة، ص. صالح - ج. سطيف & ن. بن عمارة - ج. ورقلة
- 60 - التعاقد الإلكتروني و المسائل القانونية المتعلقة به، إلياس بن ساسي - جامعة ورقلة
- 70 - ثقافة المؤسسة كمدخل أساسي للتنمية الشاملة، بوحنية قوي - جامعة ورقلة
- 80 - التنشئة السياسية في الجزائر في ظل العولمة، قاسم حجاج - جامعة ورقلة
- 94 - ديمقراطية السلطة و الانتعاش الاقتصادي... الدول العربية نموذجاً، د/بن حمادي عبد القادر - جامعة وهران
- 100 - موقع التنمية البشرية ضمن الإصلاح الهيكلي، د/علي عبد الله - جامعة الجزائر
- 108 - القطاع الفلاحي بين الواقع و متطلبات الإصلاح، د/باشي احمد - جامعة الجزائر
- 01- - **Prix, rente et accumulation : cas de l'Algérie**
Samir BELLAL - Université de Ouargla
- 10- - **Analytical Limitations of the Forsyth and Kay Model...**
K. MATAHALLAH & C. GHIAT - Université de GUELMA



جامعة ورقلة
Université de Ouargla

دور التسويق المصرفي في زيادة القدرة التنافسية للبنوك

-

:



:

:

P.Kotler

Deruk .¹

Rander

.²

HodagesTillman

.³

W.Ogden Ross

.⁴ "

Denek Vandev Weyer

Mc Iver, G.Naylor

:⁹

-1

.5

-2

S. Cousserrgues

-3

-4

-5

.6

.7

-1

-2

8

-3

.()

:
-
-
-



- 4

.12

-3

-5

-4

.10

-6

-5

.11

...

-7

-6

.13

-7

-8

....

:

:

:

:

-1

:

-1

-2

-2

-3

	:	-2		-4
	:	-3		-5
	:		14	-6
	:			-1
	:			-2
	:			-3
	:			-4
	:			-5
	:			-6
	:			-7
Triple	:			-8
Any		Any where	¹⁶ A	
		Any time	how	:
	:			-1
	:			-2
Intimacy	:	"		-3
¹⁷ " e – Marketing "	:	" Marketing		-4
	:			-5
	:			-6
	:			:
	:	()		
	:			15
	:	()		:
	:			-1
	:	-1		

: :

: **-2**

: **-3**

¹⁸ M.I.L

: :

: **-2** : ¹⁹

: **-1**

: :
: **1-2** :

20

2-2

-
-
-
-

..

3-2

21

-1
-
-
-
-2
-
-
-3

4-2

"

-
-
-4
-
-
- 5
-
-

:

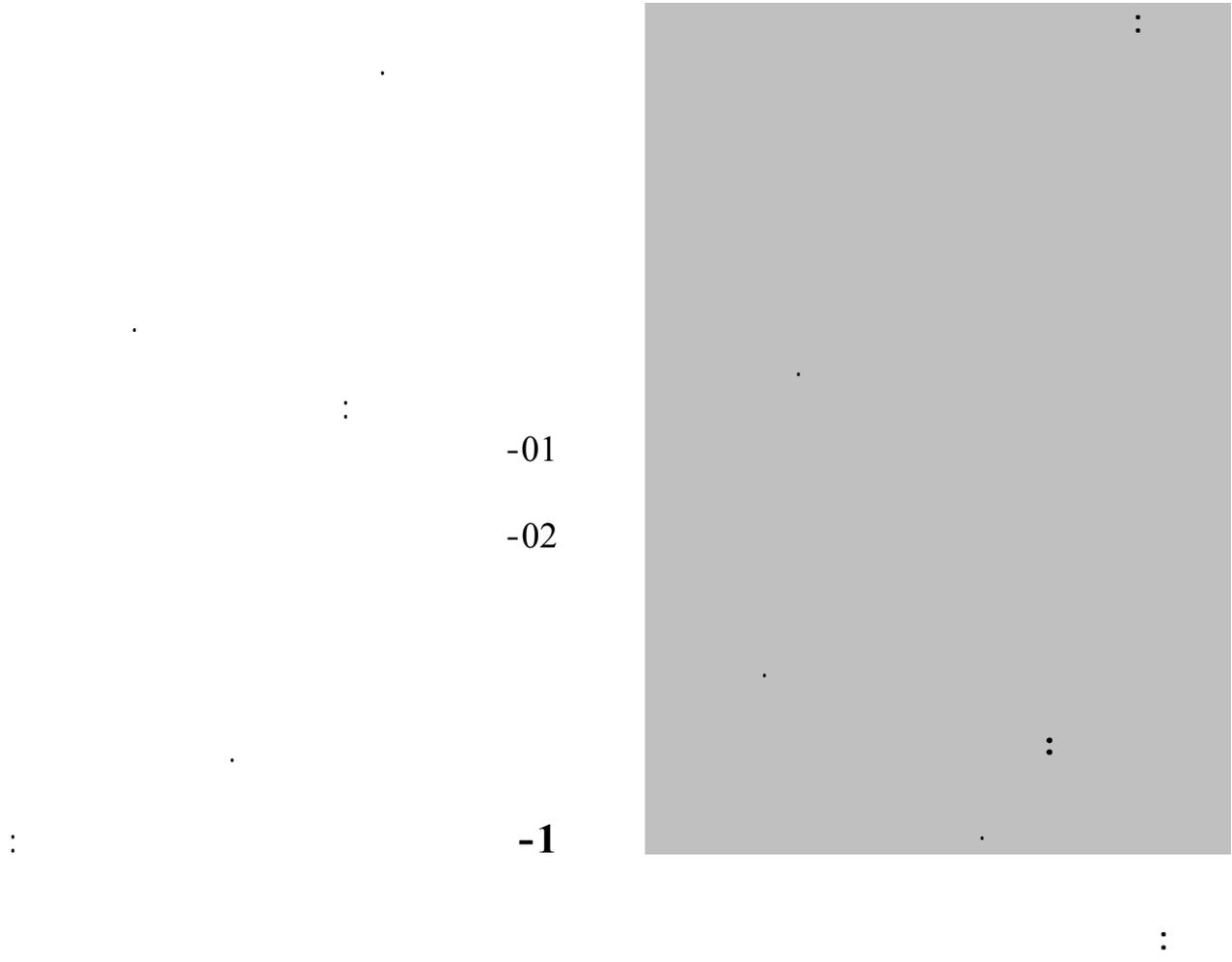
:

(1) P.Kotler , Marketing Management , Analysis ,Planning implemtaion and Control, Englewood Cliffs , New Jersey , Prentice - Hall Inc, 1994 ,p.10.
 (2) D. Rander , Marketing in Banking, The institute of Bankers, London,1969, P.20.
 (3) H. Tillman, Marketing in Banking, Addison Mesty Pub , California, 1966,p.17.
 (4) O. Ross , Marketing in Commercial Banks, New Jersey , Prentice - Hall Inc, 1971 ,p.20.
 (5) D.V. Weyer, Bank Marketing, Institute of Bankers, London, Oct. 1969, pp 20-21.
 (6) S. Cousserrgues, Gestion de la Banque, Edition Dunod, Paris 1992,p.219.
 .19 1994 (7)
 .16 1999 (8)
 .2 2000 (9)
 .6 1987 (10)
 .22 (11)
 .198 2000 (12)
 .4 1990 (13)
 .13 2000 (14)
 .7 (15)
 Badoc et autres, e- Marketing de la banque et de l'assurance, Edition d'Organisations, .)M16(deuxieme tirage, Paris 1999, p.80.
) Ibid,p.81.17()
 .Marketing , Information , Logistique : M.I.L (18)

			:	(19)
		.24		-
		.22-19		-
		.30-28		-
		.43- 42		(20)
.23	1992			(21)

سياسة التنمية الاقتصادية في الاسلام : الاطار العام و المقومات

-



11 "

" :

12 "

" :

" :

:

3-1

:

13 "

" :

6 "

" :

5"

" :

14 "

.8"

" :

7 "

" .

9 "

:

5-1

:

4-1

:

10

:

" :

:

1-2

"

16 "

:

:

:

:

:

:

:

15

:

-2

:

2-2

50

:

:

:

:

:

:

:

:

: (1)

" " (2)

.1219 1989 " (3)

.43 1995 " (4)

.1220 " (5)

.24 1988 " (6)

.134 1982 " (7)

.25 " " (8)

.25 " (9)

.20 1982 " (10)

.27 1987 " (11)

.84 1990 " (12)

.757 1997 " (13)

.140-139 " (14)

.88 (15)

.1226-1224 (16)

.1237 (17)

" " - : (18)

.1987

1228

.785-784 1964 " (18)

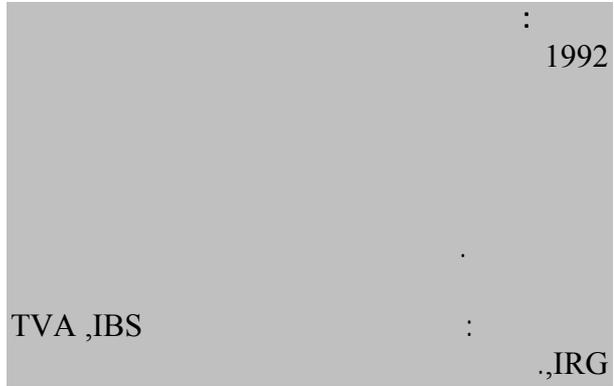
الإصلاحات الضريبية في الجزائر

-

-

-

-



1992 :

/2

1986

1989

:

)
(

1992

(2).

/1

(1) :

-

-

29-88

1988 167-88

10-90

12-89

(4)

1992

:

25

06-95

1995

:

(3)

/1

(01)

1991

:

)

-(

(5) : (1)

60.000

-

-

60.000

120.000

180.000

1988

(38)

(135)

1991

)

136

.(

% 35

%40

IRG

-(

.(6)

-

% 17

.% 7

:		:	-
	-		
			(TUGP)
	-		
	-		
:			
	2001	:	-
	-		
	(HT)		(18)
			(TTC)
	-		
		:	
	(TUGP)		-
		(TVA)	(TUGPS)
		.(02)	(18)
:			-
			-
			-
:			-
	/1		
		1988	1986

(8)

:

-

(9) : (2)

-

1082.41 1993 300.66
2000

-

% 76.52 2000

-

/3

-1993

(11) : (4) 2000

:

/2

: 1993 -

% 100

(IBS, IRG, TVA)

: (1995-1994) -

% 100

% 25

% 35

% 54

: (2000-1996) -

% 100

(3)

(01) : 1999 - 1993

(%25)

% 24

% 20

% 27

_____ :

: 1

%	()
0	60.000
10	180.000 60.001
20	360.000 180.001
30	1.080.000 360.001
35	3.240.000 1.080.001
40	3.240.000

(10 :) 2000-1993 :

: 2

2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	
362.41	343.77	342.56	312.79	284.94	241.99	169.54	121.45	
33.48	38.03	49.55	35.40	35.94	41.86	43.28	40.4	% _____
720.0	560.12	348.72	570.76	507.83	336.14	222.17	179.21	
66.52	61.97	50.45	64.60	64.06	58.14	56.72	59.6	% _____
1082.41	903.89	691.28	883.55	792.77	578.13	391.71	300.66	

1999 - 1993 :

: 3

1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	
18.65	19.33	20.51	20.43	22.02	18.95	16.27	%

(10) 2000 - - 1993 :

: 5

2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	
362.41	343.77	342.56	312.79	284.94	241.99	169.54	121.45	(1)
425.84	380.1	344.5	334.6	295.7	236.5	143.2	129.5	(2)
85.10	90.44	99.44	93.48	96.36	102.32	118.39	93.78	% 2/1

_____ :

2	35				-1
				.446 445	1997
		.43	1994		-2
			.82	1997	-3
		.174	1993		-4
			.2003	11 - 02	-5
6-	BOUDERBALA A , la réforme fiscale (évaluation et perspectives), <u>mutations</u> , revue éditée par la chambre nationale de commerce (CNC), ALGER , N°7 , 1994 , p 23.				
7-	Karima Ainouche, Mohand Cherif Ainouche , la réforme des Impôts sur le revenu : une nouvelle approche pour un meilleur rendement, <u>revue finances et développement au maghreb</u> , N° 9, ALGER , 1991, p 55.				
	Rapport final du commission national d'évaluation du système fiscal 8 Ministère des finances , ALGER , 1999 , p 22.algérien				
					-9
					-10
					-11
	.342	2002	()	-12

2	35				-1
					.1997
		(1995-1988)	-2
				.1995	
		.1993			-3
			.1994		-4
			.1997		-5
		.1998		:	-6
	.2002		()	-7
			.2002		-8
			.2003	11 - 02	-9

Ahmed Sadoudi, la réforme fiscale, annales de IEDF, sans Numéro, ANEP, Alger , 1995.-10
 , HIWARCOM , Alger , 1993. l'essentiel de la fiscalité algérienne Ainouche Mohand Cherif, -11

12- BOUDERBALA A , la réforme fiscale (évaluation et perspectives), mutations, revue éditée par la chambre nationale de commerce (CNC), N°7 , ALGER, 1994.

, actes du séminaire organisé par : D.G.I. en collaboration avec FMI I, ALGER , 1993.Fiscalité directe 13-

14- Karima Ainouche, Mohand Cherif Ainouche [1991], la réforme des Impôts sur le revenu : une nouvelle approche pour un meilleur rendement, revue finances et développement au maghreb, N° 9, 1991.

Rapport final du commission national d'évaluation du système Ministère des finances ,5 1
 , ALGER , 1999.fiscal algérien

العولة وتقويض مبدأ السيادة.

&



3

1991⁴/10/12

715

؛

؛

"

"

"

(1)

* ()

5

6

؛

؛

7

1

:
(NEIL FLOGSTAIM) (1
:

" 8

)

(

" () (2

9 "

" () (3

" () (4
) (5

10

" (

" () (6

" () (7

" () (8

11"

14

"()

()

:-

- " 12

"

15 "

13

19

" "

" :

20)

(

:

II . .

" "

" GATT "
" OMC "

16

" "

1995

17

":

18 "

20

1989

PANAMA

748

21

1441

2003

" "

1966

22

1995

(**Alain Jupe**)

1986

1995

23

24"

"

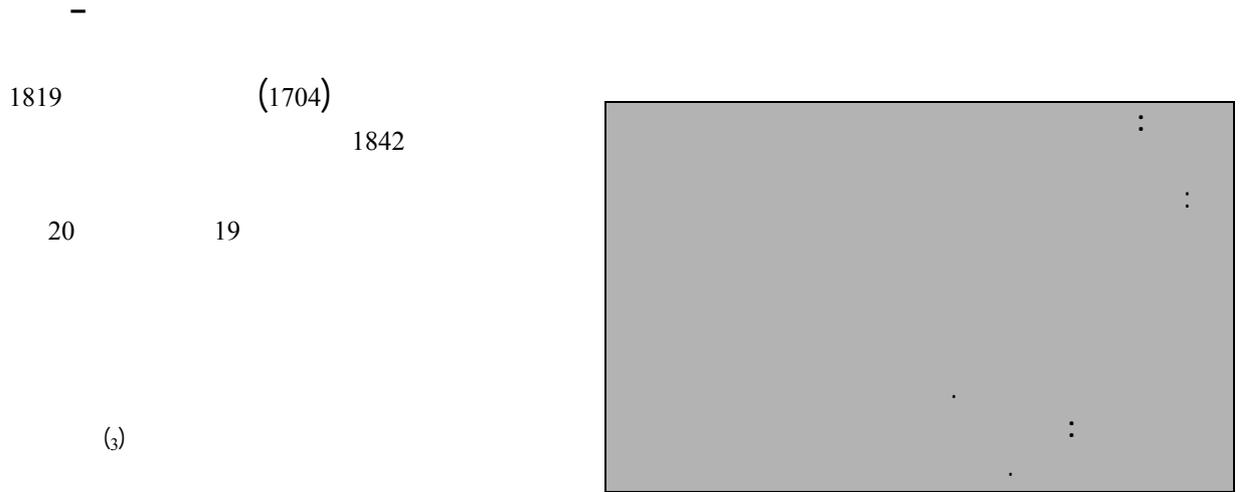
1823

" "

25

	:		(1)
.84 1.1998 36			*
			:
50-48 1996- 6 58			_ 3
	.84		_ 4
	43		-5
	.84		_ 6
.90 1994			7
100 229.1998			_ 8
.35 1.1998 36			_ 9
			_ 10
.105 1994			_ 11
.25 1982			_ 12
.55-54 30.2000 357			_ 13
.10-8 12.1999			_ 14
.1997 222			_ 15
Dominique carreau et patrick juillard : droit international economique, 4eme	.31.2000 359		_ 16
		edition LGDJ, delta paris	,1998
.31-30 1.1996 33			_ 17
.50-49 1998			_ 18
19_jean jacques rey et eric robert : instetuts economique international 2eme edition burglomat, bruxelles 1997. v		OII	:jean touxoz et zolnai haquani : organisation international en
matiere du production de commerce et de development , juris classeur de droit international, fascicule 131 volume 01 edition sa paris 1990			
. 61 6.1998 58			_ 20
	.101		_ 20
54-47 1999 - -			- 21
	29		- 22
	54		23
.112 1994 1			24
	159.-52		25

دراسة نظرية عن المناطق الحرة (مشروع منطقة بلارة)



SHANON

1959

(i)

(b) :

BATAAN
BAYAN LEPAS

MASAN

DELOS

1900

(4)

:(5)

: -

:

.

:

:

-

:

.

:

-

.

"

"

:

:

.

:

:

:(*)

.

-1

.

-2

.

-3

"

"

-4

.

-5

"

"

.

-6

.

-7

-

-

-8

.

-9

.

-10

"

.

-11

.

-12

.

-13

(6) "

.

-14

"

.

-15

:

-

:

3

(7)"

(11): : : -1

: : : -2

-1 :1- 2

-2 :2-2

-3 :3- 2

. : -3

: : -

-4 . -1

. -2

-5 () -3

-6 :

-7

) ...

...INBOND

-8

1977

-9 (6) 13

-10

50

-11 1943

-12

...

1980 (10)
(84-81)

**

: :

: :

: -1

1994/10/17

320/24

:
:

(
(
(

:
- 1

Apsi

7

/ 50

:
- 2

6

24

10

200

21

320-94

: " "

: :

:
: - 1

28000

- 2

-1

-2

-3

%10

-4

-

-5

- : () :

.%20

- 3

- 4

- 5

- 6

- 7

.... " "

: :
=

:
_____ :

: - 1
-)

.(- 2

- . - 3

- .
13 - 4

320/94

- .
- .

:

: - 1

-

-

-

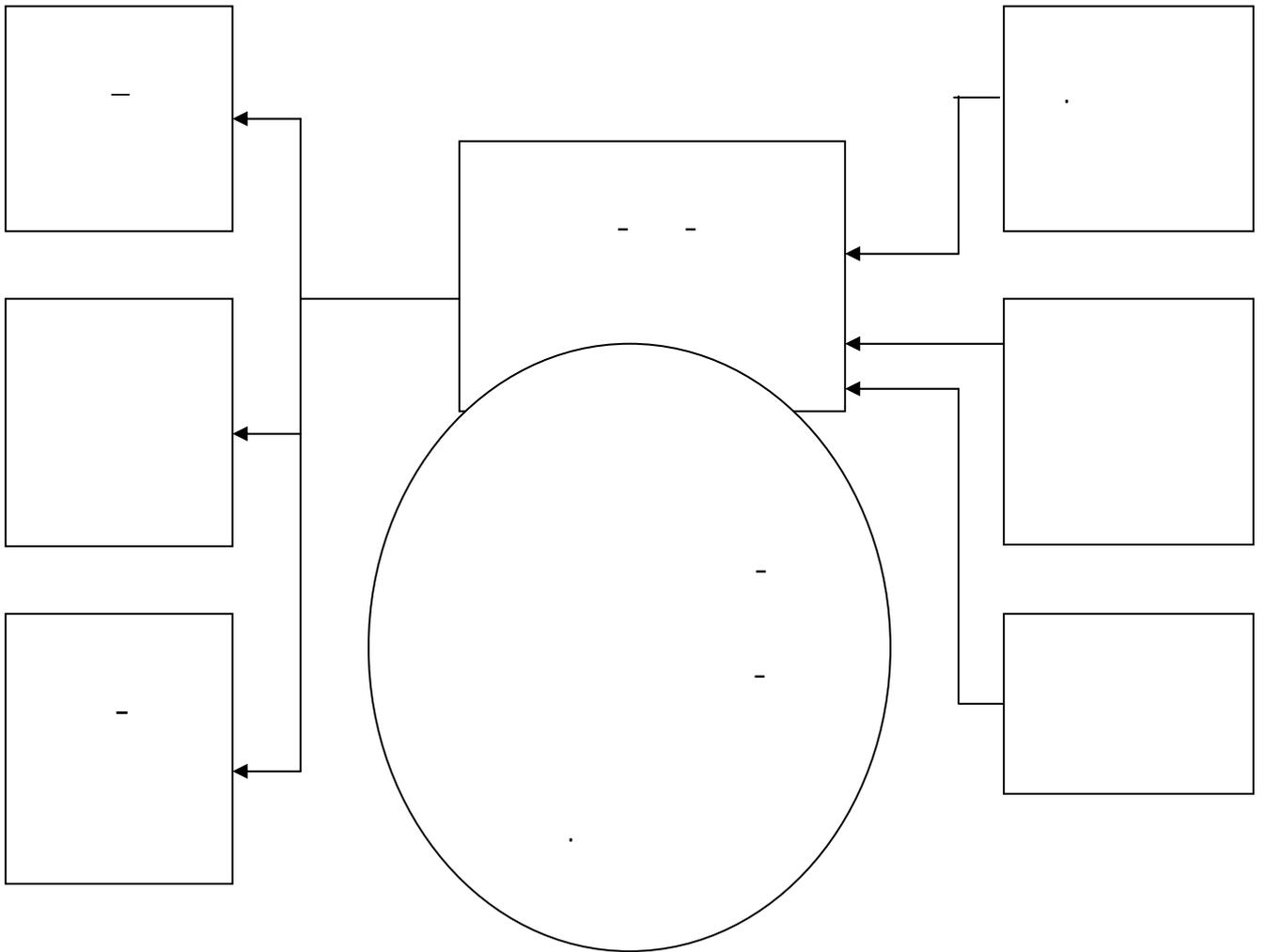
: (1)

01	15842	2500	13342	1984	558	1800	9000	
02	15157	4000	11157	1226	281	1750	7900	
03	13772	2500	11272	2252	970	1700	6350	
04	13226	2500	10726	1117	659	1700	6450	
05	13124		13124	4110	1164	1300	6550	
06	10541	2500	8041	1237	304	1550	4950	
07	7835		7835	1488	497	1200	4050	
08	7105	1000	6105	1175	530	1300	3180	
09	6724	1500	6724	1033	391	1650	3650	
10	6453	1000	5453	818	85	1200	3350	
11	5891	1000	4891	248	93	1200	3350	
12	9725	1500	3225	885	240	1700	400	
13	4377	1500	8277	609	118	1550	600	
14	3739		3739	918	371	1550	800	
15	2536		2536	631	255	1350	300	

.51 1996 -

:

(1)



.26 1981

:

			:	
	()	:	-1
			.15 1996	43
			:	-2
			.4 - 2	1995
<u>3-THOMAS KELLEHAR : HAND BOOK ON FREEZONES unido jully 1976 p1</u>			:	-4
.2 1999			:	-5
.1992			:	-6
	.17	1976	:	-7
	.1	1988	:	-8
.26		1981	:	-8
				(* *) (*)
			:	-9
			.7	1990
10-CAMPOS .RF BANILLAF : « BOOTSTRAPS AND ENTRE PRISE ZONES THE UNOERSIDE OF LATE				
CAPITALISM IN PURTORICE AND THE UNITED STATES » REVIEW .VOL 5 : n (SPRING			.1982)	PP578-585
	.134 - 126		:	-11

%75

9 .
 " : -
 10 " : -4-1

:" -2-4-1
 " -I
 11 " : -1-4-1
 "

%40.30

166 1996

¹².%8

6 "

13 "

7 .

8 "

: -2-2

14

: -1-2-2

: -2-2-2

() () ()

: -3-2-2

15

: -4-2

-2
-1-2

() : " -1-1-2

: -3-2

16"

: " -2-1-2

17 "

" :)

(

: "

18

: -1-3-2

19

:

-8-3-2

:

-2-2-3

:

-9-3-2

:

-3-3

23

:

-4-3-2

:

-4-2

20

:

-5-3-2

21

:

-6-3-2

*

:

:

-1

:

-7-3-2

1990

14

10/90

22

1991 20

500

) ()
 : -3 (-
 : -2

(1) % 10.32
 %79.40
 " 209 " %36 %96
 %25.61 %74

²⁴ 08/92 % 08.50
 (1) %57
 %50 2000
 2000
 %56 2000
 % 77.52 1992 %97
 2000

: : : % 23.17 1992 %3
 : -1 2000

• : •
• •
• -2 •
•
• .1997 176 •
• •
• •
• •
• •
• •
• •

234: (2000-1421)	:	.6
29: 1977 1	:	.7
613: (1985-1405) 2	5 :	.8
	:	.9
	27: (1998-1418) 1	
- 1419) 2	:	.10
	16: (1998	
352: (1989-1409) 2	:	.11
Directory of Islamic Banks and Financial institutions 1996 : International Association of Islamic Banks P :18		.12
45: 1990	:	.13
	143: :	.14
	385: :	.15
	29: 1992	.16
36: 1987	:	.17
52:	:	.18
	:	.19
	68: (1996-1417) 1	
73 (1993-1414) 2	:	.20
	49: :	.21
88:	:	.22
98:	:	.23
		*
1991 27	1990 26	
	.1992/11/17	08/92 .24

التعاقد الإلكتروني والمسائل القانونية المتعلقة به

-

: -



: -

: -

: i

: -

: -1

ii

" "

" "

2

: -

" "

iii

: *

" " "

*

: -1-1

: iv1

: -
St.
Albans City and District Council v. International
(.Computer Ltd

: -1-1-1

: -2-1-1

: -
"
"

-2-1

:

: v

-1-2-1

:

Advent Systems Limited v. Unisys Corp

: -

Beta
Computer (Europe) Ltd, v. Adobe Systemis (Europe)
Ltd

()

:
-2-2-1

: - 3-1-1

" "

()

()

: -4-2-1

: -3-2-1

: vii

-

Minnesota v. Granite Gate Resorts

-

vi

((US v. Thomas
" "

Playboy Enterprises Inc v.

Chueklebery Publishing Inc

: -5-2-1

: -1-3

" " "
: - 1-1-3

:
-
-
)
(

: -3

: viii

8

11

10

"

"

)

"

"

(2) 14

20

"

"

"

"

)

: - 3-1-3

24

"

"

"

)

(

"

[...]

"

:

-2-1-3

24

10) EC/31/2000

(1

: - 2-2-3

)
(

)

(10) (22

: -3-2-3

: _____

ii - Commission des nations unies pour le droit commercial international ; « **Loi type de la CNUDCI sur le commerce électronique** » ; <http://www.uncitral.org/french/travaux/ecommerce/signatures/travaux-signatures-index-f.htm> ; (page consulting le 23/02/2003).

) www.gn4me.com/etesalat/article.jsp?art_id=3633 _____ - iii
(2003/01/15)

- iv

) www.mohamoon.com/ _____ - v
(2002/12/23

- vi

vii - نفس المرجع السابق.

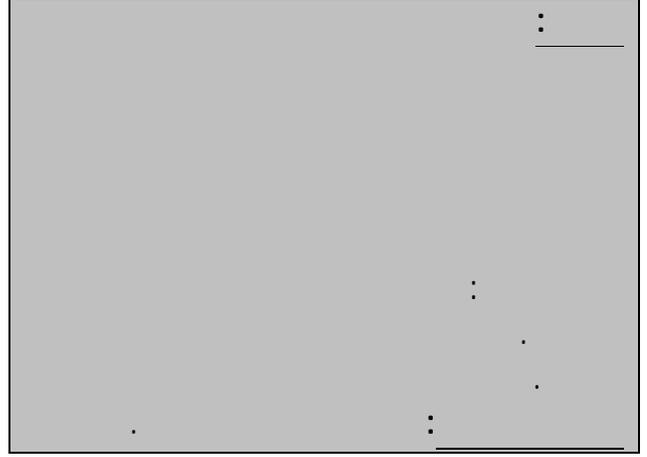
- viii

- ix

(2003/02/23) http://www.gn4me.com/etesalat/article.jsp?art_id=3449&page_no=5

ثقافة المؤسسة كمدخل أساسي للتنمية الشاملة : دراسة في طبيعة العلاقة بين المحددات الثقافية وكفاءة الأداء

(1)



∴
Poor countries for historical and cultural reasons have propensity toward corruption.

(Z)

- » : (Shafaritz)

()

-

·(2) () : (Schein)

-

(3) «

-

(4)·

-

-

: (1)

-

-

(vision)

: (2)

: (3)

: (4)

·()

-

-

-

-

-

-

·()

(Schein)

(5)

-

-

(Schein)

Stories and legends about important events and people

Formal statements of philosophy and policy

(6):
: _____ (1)

: _____ (2)

: _____ (3)

: _____ (4)

: _____ (5)

: _____ (6)

: _____ (7)

: _____ (8)

: _____ (9)

() :
: _____ (10)

(...)

.2

.3

.4

(7):

.1

) ()

(

:

(1

:

-

(2

-

(3

:

-

" "

"

(4

(5

():

(6

615 (8)

%43

:

:

"

"

(9)

(10)

:IBM

-

:Ford

-

:Delta

-

:3M

-

!

:Lincon Electric

-

:Cater pillar

-

:Mac Donalds

-

:General-Electric

-

Thompson

(11)

:Jc Penneys

-

:Publix

-

)

(

(1995)

(12)

(ICC)

(Hope,1985)

.1996

(130)

(13):

.1

:

.2

.1

()

.3

.2

.4

.5

.3

(Cooper)

(14):

.1

.4

.2

.3

.4

:

(15):

1997

-1

-2

1992

()

-3

:

-

-

(effect

: -5 (16) :

: -6 (1
(2

(3

:

- -

(18)(2)

)

(

(17):

: -1

: -2

: -3

: -4

(Assembly

:

.1

:

.2

(19) International Transparency
1993
()

:

-

+

=

()

)

(

(21):

.1

.2

.3

.4

:

:

(Osterfeld)

(20)

:

-

:

-

(..

: -2

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

(22):

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

.1

.2

.3

.4

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-1

-2

-3

-4

-5

-1

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

)

_____ :

-2-

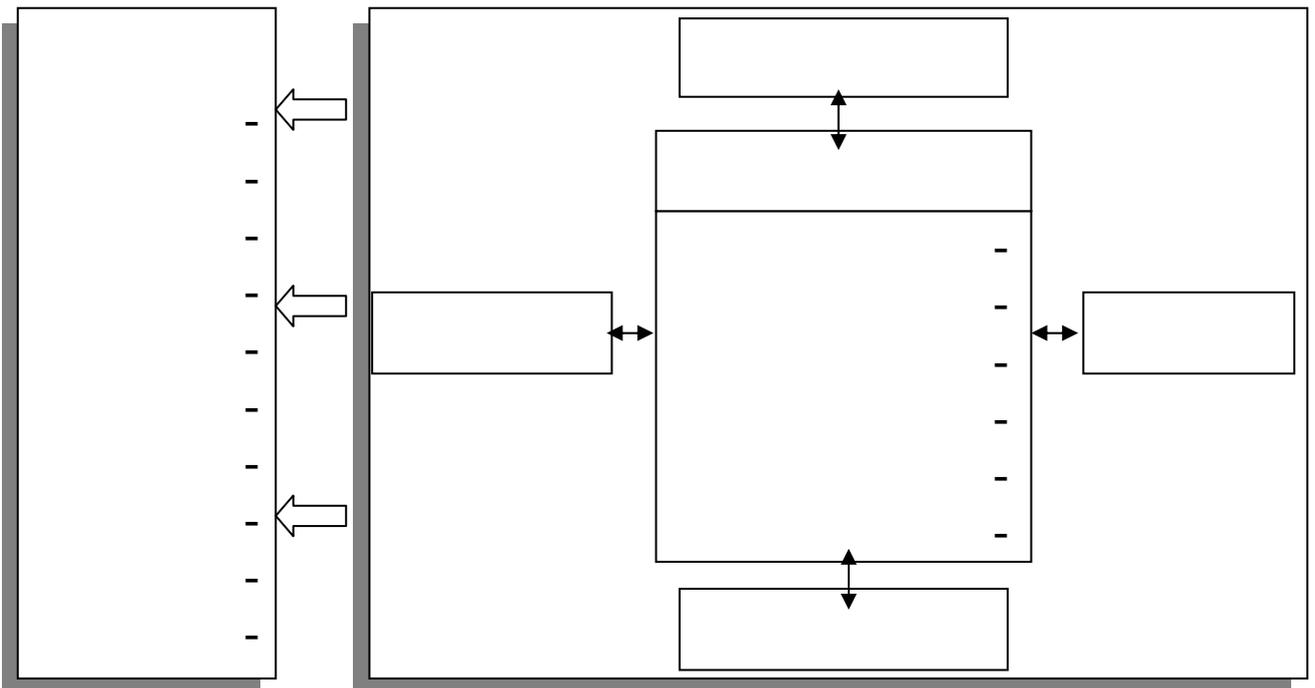
				01
				02
				03
+		+		04
				05
				06
			+	07
+				08
				09
				10

() 125 :

-3-

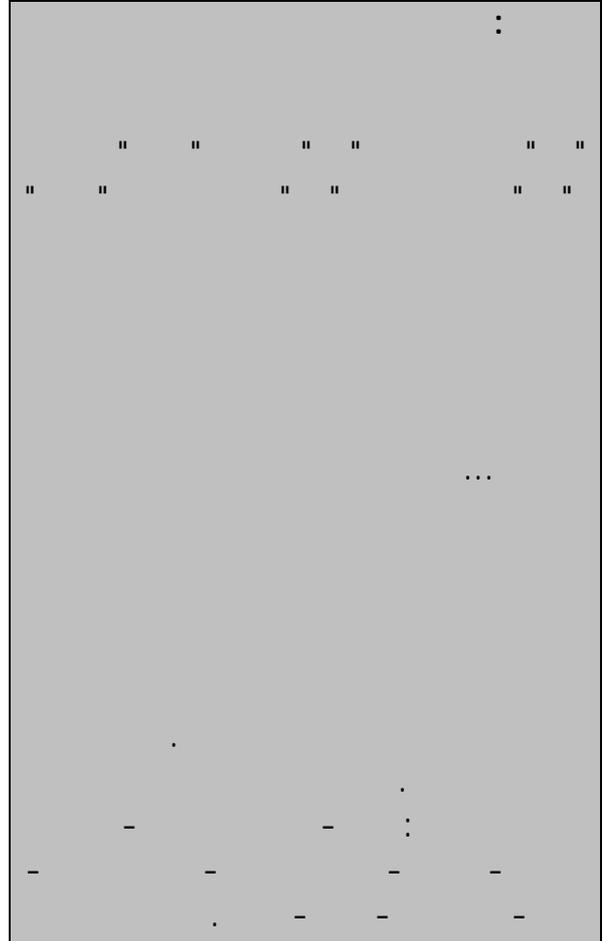
(1		(1
(2		(2
-3		-3
-4	-	-4
		-
-5		-5

:



-
- .120 2000 1 20 (1)
- (2)
- .32 1999 (3) goui.b,organizational culture in business, essay in world dialogue , net planet, univezsvity of cologne , germany , april 2001, P01. (4)
- .406 2002 - (5)
- torrington, d and hall , l, human resource management , 4th edition prentice hall , Europe , London , 1998, P108. (6)
- .379 -378 1995 -94 (7)
- 395 1999 1 (8)
- 4 (9)
- .327 1997 (10)
- .332 -331 (11)
- (12)
- .25 1999 (13)
- .67 (14)
- .76 (15)
- .58 -57 (16)
- Cooper, T, Handbook of Administrative ethics, New work, Marcel Dekker, london , 1994, (17)**
- P15. (18)**
- () .67 -66 (19)
- 2002 (20)
- www.undp.org/rbas/ahdr/abychapter.htm (21)
- 1994 .193 1993 - 1 (22)
- 56 (23)
- 1994 (24)
- .29 1999 (25)
- .52 (26)
- .243 (27)
- .393- 319 (28)

التنشئة السياسية في الجزائر في ظل العولمة بعض أعراض الأزمة ومستلزمات الانفراج



_*



.
 :
 .
 .

- - - :
 - - -
 .
 :
 - .
 - - - (1)

...

)

(..

1648

)

(..

. ...

...

:

.(2)

.(3)

(..)

...

2001

(360)

(4).

(6)

-1

-2

-3

(7)".

L'état omniprésent /

convergence/ ":

(5)".

()

...

...

:

- -

-

-

-

..

-

-

-

-

-

-

-

(OCDE)
(UNCTAD)
...UNDP/

-

:

:

-1

(8)

-

() /

- (- -8 () -2

())

(9) " " (

-9

-3

-4

" " -5

) (- -10 () -

-11 - -6

-7

...

-

(11)

(10).
-12

L'ah-docratie/

)

(

∴

-(

(12).

()
-(

: % 80

/

) **-(2)**
(

(13)

-1

-2
()

-(3)
-

-(1)
(

1987

1995

(- ...)

) - (4)
(...) .(

...

- - 11)
(2003 / 1989

() 1985 ()

...

()
)

(:

) (..

:

:

...

) (

...

(2001)

-

.

-

.

...

-

...

-

.

-

.

-

-

:

:

-

.

..

...

-

-

.

-

.

-

.

-

-

.

-

.

.

.

-

...

- *

- (1)

(2001 11) : - (2)

:

...

..

...

265 :

. 19 -14 . 2001 .

.162-158 . 1999 .491 ." ... " : - (3)

(4)- Voir : Day-Robert Dufour, «La fabrique de l'enfant «post- moderne», Malaise dans l'éducation», in : Le Monde Diplomatique. N°572-48é année. Novembre 2001. p10-11.

Et :Ignacio Ramonet, «Médias Concentrés»,in : Le Monde Diplomatique, N°585-49é année. Décembre 2002.p01.

Et : Janne et Greg Brémond, «Face au monopole Lagardère, La Liberté d'édition en danger», in : Le Monde Diplomatique, N°586-50é année. Janvier 2003.p01et 04.

: - (5)

William D. Angel, » les jeunes et la mondialisation : Acteurs et victimes»,in :Agora. N° 19. 1er trimestre 2000.pp17-29. voir p

- - - (6)

:

2002/10/29-28

%07 ←	25	-
%21.94 ←	30	26 -
% 32 ←	35	31 -
% 42.49 ←	35	-

02 .2002/10/28. 361

35 15

(7)-in : CD-ROM, L'état du Monde, 1981-1997, éd. La Découverte. Paris.

(8)- Voir :Ignacio Ramonet, "La mutation du monde", in: Le monde diplomatique, n° d'octobre 1997,p01

- " " " (3 3) " : - (9)
 .07 . 1997 14 .12585 .
- 28 " " . : - (10)
 . . 1981- 1401 .1 . 1980/03/29
 .75-72 .76-59
- (11) – Hakim Ben Hammouda, «Perspectives structurelles sur la Mondialisation»,in: Bulletin du Cordesria. Dakar-Sénégal.N°01.2000.p30-39. surtout p31. Voir aussi : <http://www.sas.upenn/afican-studies/cordesria/codes-menu.html>.
- 244 : - (12)
 .359-357 . 1999 / 1419 .
 2001 -(13)
- - . :
- <http://www.undp.org/rbas/ahdr/abychapter.htm>
 .207-206 .2001. - (14)
- .116 -(15)
- . 2000 14 " " : -(16)
 .166 . -(17)

دمقرطة السلطة و الانتعاش الاقتصادي... الدول العربية نموذجا

د/بن حمادي عبد القادر- جامعة وهران



" "

- _____
:

-3 _____
:

:

-1 _____
:

-4 _____
:

-2 _____
:

-III

-

-II

-1

233

3 353

20,6

% 28,3

% 3,91

% 21,4

-2

OPEC

1979

138

175

	1998	
	81,582	
	115,858	1996
	117,404	1997

: _____ -2

: _____ - 3

280

: _____ -3

-

: _____ -

_____ -VI

:

: _____ -1

...

989 1980)
10635 3802 ()
290 347 % 180
% 16
% 9,1
% 7,2
% 5,12
% 2,5
% 7,2 % 8,5
123
6 1980
.1998

-V

% 17

19

.....
% 67

⋮

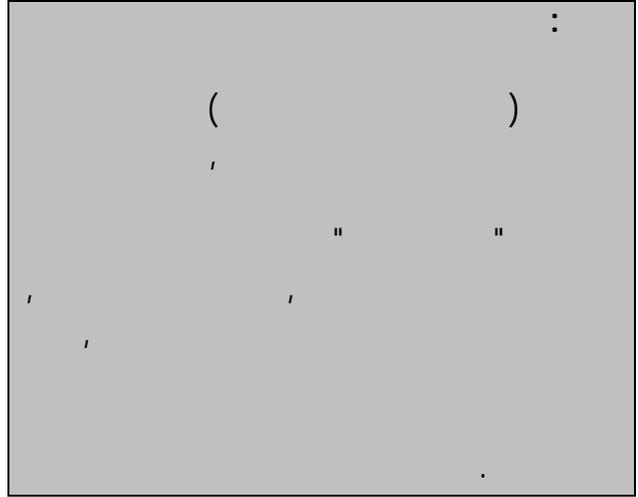
2000 1999-1998

% 58

% 56 % 39

موقع التنمية البشرية ضمن الإصلاح الهيكلي

د/علي عبد الله - جامعة الجزائر



(2)

- 1

- 2

(3).

- 1

(1).

(4),

(1

% 30

(5):

% 40

17

35

10

1999

50

%

(2

(6)

% 62,5

* % 30

(3

) ()

(7)

95

106

100

% 3



(10)

(

(8).

" " " •

2000 2000 11 22

(

(11).

: - 2

(12).

(9).

()

(13).

)
(

" (14).

"

% 6

73

(74)

(15).

% 78

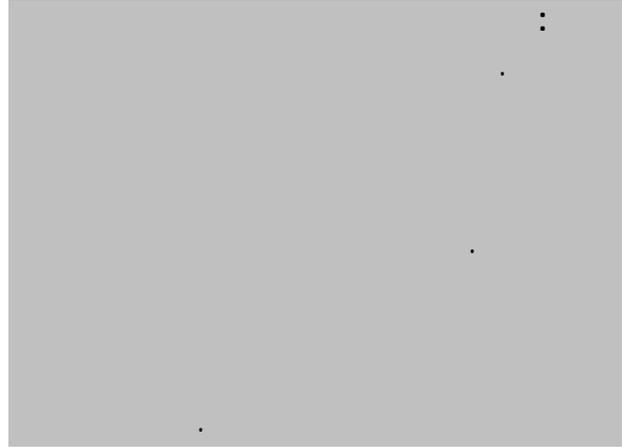
(16).

(23).

				:
		60.	2001.	1
	25.			2
			45 . 42 .	3
		92 _ 80		4
	60_45.	1997/3		5
			1997	6
10 .	1993	06/10	-	7
				12_
			25 .	8
			25 .	9
20 _ 18				10
1996/ 6				11
				. 165 .
			6 .	12
			3 .	13
		. 12_7		14
			78 .	15
	. 54 .	1999/ 17		16
	. 98 .	1999/ 17		17
			8_7 .	18
			12 .	19
28 .	60			20
. 1	_ 1987			21
				2
		17	2001_	22
	. 18		1990	23
			35 .	24

القطاع الفلاحي بين الواقع و متطلبات الإصلاح

د/ باشي احمد - جامعة الجزائر



1991
1.200.000

% 25

%18

1962 / 0,1

0,82 / 1991

1

2

3

4

1990

3

4

*

*

5

.i

1

6

.ii

2

1

:

*

3

*

...

4

2

5

"

"

1,3

"
"

"

"

.iii

1987

4,2 : 20500
8,3

4,1

% 25

.iv

:: 75.640
1

2

.v

(05)

% 70

.vi

- (1
- (2
- (3
- (4

% 93

1987

% 0,9
% 0,33

% 84

(1
(2
(3

1
2
3
4

.1994 :

650.360	521.711	24.376	25.754	44.334	1396	624.606	477.378	22.980	
23490	1291	22.199	353	19	334	23.137	1.272	21.865	
223	07	216	4		04	219	07	212	
	663			69			594		

Ministère de l'agriculture. D. d'organisation foncière. Bilan des opérations liées au foncier agricole. Juin 1994.

1990	1992 -	-	-	()	:				.1
										.2
	1993					:				.3
	1993					:				.4
				1991	-	:				.5
				1991						.6
	1994									.7
										.8
										.9

10. BEN ISSAD MOHAMED EL HOCINE: Algérie. Restructuration et réformes économiques (1979 -- 1993) OPU.1994. Alger.

11. BEN ISSAD MOHAMED EL HOCINE: L'ajustement structurel.Objectifs et expériences. Alim éditions. Janvier 1994.

12. BOUZIDI ABDELMADJID : Comprendre la mutation de l'économie algérienne. Les mots clés. ANEP. Rouiba 1992.

13. BRAHIMI ABDELHAMID : L'économie algérienne. OPU. 1991. Alger.

14. MARC ECREMENT : Indépendance politique et libération économique (1962 - 1985) . ENAP/ OPU (Alger) PUG (Grenoble) .1986.

15. MOHAMED ELYES MESLI: Les vicissitudes de l'agriculture algérienne de l'auto gestion à la restitution des terres de 1990.Imprimerie Dahlab. 1996.

16. MOHAMED ELYES MESLI: Essai d'une politique agricole. Quête d'une illusion ou d'une aptitude? Editions Dahlab. 1997

17. Algérie : Mémoire d'information économique.Maison Lazard et compagnie. Avril 1993.

18. BADR/ D.F.A: Situation des crédits d'exploitation.EAI, EAC.Arretée au 31/12/1994.

19. BADR: Direction générale des statistiques.

20. Banque d'Algérie.Rapport annuel 1990.

21. Etude du système de recherche relevant du ministère de l'agriculture.Rapport du ministère de l'agriculture. Février 1994.

22. Ministère de l'agriculture: Projet de la loi relatif à la valorisation et à l'extension du patrimoine foncier. Octobre 1994

23. Ministère de l'agriculture: S/D organisation foncière: Bilan des opérations liées au foncier agricole. Juin 1994.

24. Problèmes économiques.N° 2. 223. 10 Juillet 1991.

25. Rapport sur la conjoncture du second semestre 1995. Conseil national économique et social Avril 1996.

Prix, rente et accumulation : cas de l'Algérie.

S.BELLAL
Université de Ouargla.

Depuis quelques années, des réformes structurelles de type libéral s'opèrent un peu partout dans le monde. Cette tendance à consolider et, dans certains cas, à réhabiliter le rôle du marché dans l'activité économique remet à l'ordre du jour la vieille question du statut économique de l'Etat.

En Algérie, pays où fut tentée une expérience de développement dont la principale caractéristique est qu'elle s'est faite à l'abri et à l'encontre des lois objectives du marché, le mouvement de réforme s'apparente davantage à une remise en cause de la conception « politico-juridique » de l'économie, conception fondée sur la négation du caractère objectif et nécessaire des lois qui président à la formation des prix et des revenus.

Dans la pratique, la conception en question s'est traduite par la soumission formelle de la société économique à l'Etat ; la volonté subjective de ce dernier étant toujours substituée, sans réciprocité et de façon continue, aux lois du marché. Un tel déséquilibre dans les relations entre l'Etat et la société économique avait plusieurs manifestations : un système administré de prix ne reflétant pas des échanges sanctionnés par les lois du marché ; des agents économiques sous tutelle et dessais de l'essentiel du pouvoir économique de contrôle ; un pouvoir monétaire « fait du prince » ; un monopole absolu de l'Etat sur le commerce extérieur...etc. Ces manifestations, qui expriment une volonté de reconstituer la sphère des échanges de manière « artificielle », finirent inéluctablement par engendrer une situation pour le moins perverse : l'accumulation privée des richesses ne puise plus dans l'exploitation du travail (à travers l'extension des unités de productives et/ou l'accroissement de la productivité du travail) mais résulte d'opérations spéculatives (marché parallèle) ou, comme c'est souvent le cas, des liens, établis à l'ombre de réseaux clientélistes, avec la sphère du pouvoir politique.

Le caractère pervers d'une telle situation ne tient pas seulement au fait que celle-ci va à l'encontre des projections de la politique de développement, mais aussi et surtout au fait qu'elle consacre la rente comme catégorie prédominante dans la répartition du revenu national.

Comment s'explique la rente en Algérie et quelles en sont les différentes manifestations ? A ces questions, et à d'autres, on ne saurait naturellement répondre sans examiner les conditions socio-économiques qui président à la formation des prix, et donc des revenus. Dans le cas particulier de l'Algérie, ces conditions présentaient la caractéristique d'être sinon complètement du moins fortement soumises à l'action volontariste de l'Etat, qui, s'appuyant sur la disponibilité de la rente énergétique, s'est toujours dispensé, pour des raisons qu'il conviendra, le moment venu, d'examiner, d'affronter les logiques du marché, de la production et de la concurrence.

L'avantage immédiat d'une telle pratique était double : sur le plan économique, elle offrait incontestablement des facilités que la régulation par les lois du marché ne permettait pas ; sur le plan politique, elle faisait fatalement dépendre la société toute entière du Pouvoir politique. Son inconvénient est qu'à la longue, elle stérilise la rente externe en bloquant toute dynamique de production et d'accumulation, seule à même de soutenir un développement économique.

La dynamique de l'accumulation est en effet indissociable de la logique des prix qui est, par définition, une logique marchande. Cette dernière ne peut être dépassée par l'agencement des prix et/ ou leur blocage sans exposer l'activité économique à des déséquilibres sectoriels se manifestant par des déficits pour les unités de production ou par des rentes diverses, ce qui traduit des transferts de valeurs.

Outre qu'elles maintenaient la consommation à un niveau assez bas (ce qui va à l'encontre de l'objectif de sauvegarde du pouvoir d'achat), ces rentes décourageaient la production, engendrant ainsi une évolution des plus perverses, en ce sens que l'accumulation du capital privé et l'élargissement du marché ne dépendaient pas de l'extension des activités productives.

Pour qu'une telle situation ait pu exister, il a bien fallu qu'elle trouve dans le statut conféré aux prix dans le modèle de développement porté par la « SAD » un fondement solide car, même si foncièrement, elle est d'essence politique, la pratique volontariste trouve sa justification théorique

dans le modèle en question (section1). L'analyse d'un tel fondement nous conduira, avant de mettre en relief le rôle du système administré de prix dans la déstructuration du modèle d'accumulation¹ (section 3), à situer les blocages auxquels est confrontée la reproduction interne dans un schéma explicatif des ambiguïtés qui caractérisent la problématique même de la « SAD » (section 2). Nous aborderons, enfin, la réforme et montrerons pourquoi la réhabilitation du marché à partir de la circulation n'est pas de nature à favoriser une dynamique de production et d'accumulation (Section5).

1. Statut des prix dans le modèle de développement.

L'Algérie a opté pour un modèle de développement industriel reposant sur la notion de « pôle de croissance ». La finalité d'un tel modèle est le noircissement de la matrice inter-industrielle.

Cette approche en termes de « pôle de croissance » part de l'hypothèse selon laquelle la logique du marché et le système de prix reproduisent le sous-développement. Elle préconise donc une démarche qui « contourne » les contraintes imposées par le profit et les prix et ce, en privilégiant la mise en place de flux en valeur, indépendamment du système de prix.

Au-delà de l'ambiguïté qui caractérise cette approche, ambiguïté qui consiste à vouloir se dégager du système de prix et de ses contraintes sans pour autant se débarrasser de l'approche implicite par les prix qui sous-tend son discours², celle-ci se propose de dépasser la logique du développement inégal à travers la mise en œuvre d'une planification appropriée. C'est donc une intervention de l'État qui est préconisée, celle-ci devant se traduire par la mise en place de branches industrielles qui n'obéiraient pas au taux de profit maximum.

Partant de l'idée que la logique du profit dans une branche s'oppose à celle de la maximisation du taux d'accumulation dans l'économie entière, l'approche de F. Perroux remet en cause la structure des taux de profit. Pratiquement, cela reviendrait à identifier les branches susceptibles de jouer un rôle moteur pour l'économie. Ces branches, identifiées, constitueraient une économie externe pour l'ensemble de l'économie, et ce, grâce au transfert en valeur, véhiculé par un système de prix qui ne lui correspondrait que partiellement, auquel elles donneraient lieu.

Reposant sur la notion d'économie externe et sur la distinction entre l'espace de prix et l'espace de valeur, cette approche perd de sa consistance lorsqu'elle s'applique à un ensemble économique en construction, où tout l'environnement à créer est susceptible de s'ériger en goulot d'étranglement. Dans ce contexte, il est en effet difficile, sinon impossible, de fixer des critères sur la base desquels le planificateur déciderait que telle branche ou tel secteur peut constituer des économies externes pour le reste de l'économie.

La programmation d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises, susceptible de constituer des économies externes pour d'autres entreprises pose, par ailleurs, deux problèmes majeurs : Le premier réside dans l'identification des branches pouvant jouer le rôle d'économie externe. Cette identification n'est pas aisée car la notion (d'économie externe) n'est pas opératoire.³ Le second problème renvoie à la question du financement de l'entreprise déficitaire jugée économie externe. Cette question, qui revêt un caractère contraignant, est liée à un autre aspect du problème, à savoir l'impossibilité de généraliser la notion d'économie externe dont le mécanisme ne peut fonctionner que pour une branche et non pour l'ensemble de l'économie⁴.

Par rapport à la logique de rendement sur laquelle repose l'idée de production, il semble, à la lumière de ce qui précède, qu'il est illusoire d'appréhender la pratique économique de l'Etat en Algérie sans que le raisonnement économique ne déborde le cadre qui est le sien. La logique économique étant une logique de reproduction, un investissement quelconque qui, à moyen ou à long terme, ne se reproduit pas est, en effet, un investissement qui n'avait pas de raison d'être à l'origine.

2. Les blocages de la reproduction interne

Les ambiguïtés du statut conféré aux prix dans ce qu'on a convenu d'appeler la stratégie algérienne de développement découlent de la problématique même de cette dernière comme rupture avec la division internationale « capitaliste » du travail. La conception de la DIT non comme mode d'organisation des activités productives à l'échelle internationale (c-à-d comme division sociale du travail) mais comme mode d'insertion au marché mondial a conduit à occulter dans la problématique de développement la dialectique du procès de reproduction/accumulation.

Alors que la reproduction repose sur une organisation interne des activités productives, l'accumulation, qui n'est dans son principe que la forme valeur de la reproduction, obéit, elle, à des lois qui, médiatisées par le marché, semblent totalement étrangères à celles de la reproduction. Mais comme la valeur destinée à l'accumulation trouve son origine dans le procès de production/reproduction domestique, il faut bien qu'à un moment ou un autre, les deux séries de lois économiques se recourent, à défaut de se confondre⁵.

Bien qu'elle présente tous les caractères d'une nécessité, la reproduction ne se réalise comme telle que sous sa forme valeur, de sorte que, finalement, c'est l'accumulation qui en détermine le cours effectif. Celle-ci se trouve alors subordonnée à celle-là jusqu'à ce que la dérive de la première au regard des nécessités de la seconde devenant intenable, la crise éclate au grand jour. La dévalorisation du capital, phénomène inverse de l'accumulation se traduisant par le déclassement définitif ou temporaire des forces productives en fonction, devient le passage obligé de la remise en adéquation de celle-ci d'avec la reproduction.

Même si elle présente des aspects spécifiques fondamentaux par rapport au schéma classique brièvement évoqué ci-dessus⁶, on peut admettre que la crise en Algérie est la conséquence des distorsions existant entre les nécessités de la reproduction et la logique de l'accumulation. Reformulée en des termes qui reflètent plus spécifiquement la réalité économique de l'Algérie, cette hypothèse pose inéluctablement la question de la rupture entre la reproduction et l'accumulation.

En raison de l'extraversion de la branche Hydrocarbures pour servir de source de financement à l'accumulation, la rupture de cette dernière d'avec la reproduction semble consommée au moment même de leur « union » car la reproduction domestique n'est plus seulement alors soumise aux lois de l'accumulation interne mais aussi à celles de la reproduction externe⁷. Dans ces conditions, la reproduction interne est tributaire d'un renouvellement permanent de son point d'ancrage avec la reproduction externe, ce qui n'est possible que si se renouvellent en permanence les ressources en devises du pays.

En effet, si l'on admet que les frais en capital soient payés par la rente pétrolière⁸, il est aisé de montrer que le « divorce » entre l'accumulation et la reproduction ne permet pas, quand la rente ne suffit pas à payer la

couverture en capital, à assurer une reproduction simple. Dans « *Essai sur l'économie parallèle* », A.Henni illustre, en s'appuyant sur les schémas de Marx, cette contrainte.

Partant de l'idée que la rente doit avant tout servir à payer les frais en capital, l'auteur distingue, comme dans les schémas de Marx, deux sections : une section de production de biens de consommation à laquelle il ajoute une branche substitutive à la production des moyens de production : la branche pétrolière. Nous aurons donc :

Section I (branche pétrolière) : $C_1 + V_1 + PL_1 = R$;
Section II (biens de consommation) : $C_2 + V_2 + PL_2 = M_2$

Dans ces conditions, l'équilibre de reproduction simple est réalisé si la rente sert à l'achat de capital ($C_1 + C_2 = R$) et que l'ensemble des revenus distribués (salaires et profits) soit égal à M_2 . Un tel équilibre est obligatoirement rompu si une partie seulement de la rente est consacrée à l'achat de biens de consommation ; ce qui peut être illustré à travers l'exemple ci-après :

Branche pétrolière :
 $100C_1 + 25V_1 + 25PL_1 = 150R$;
Section II :
 $50C_2 + 20V_2 + 20PL_2 = 90M_2$

La rente sert à acheter le capital ($150R = 100C_1 + 50C_2$) et la production de biens de consommation nourrit les salariés et autres ($25V_1 + 25PL_1 + 20V_2 + 20PL_2 = 90M_2$). L'équilibre d'une production simple est donc assuré.

Supposons que 15 de rente soient distribués en revenus et non récupérés en impôts permettant le maintien de l'achat en capital C_2 , il vient :

$$\begin{aligned} 100C_1 + 25V_1 + 25PL_1 &= 150R \\ 35C_2 + 35V_2 + 20PL_2 &= 90M_2 \end{aligned}$$

Le total de la demande de consommation

($25V_1 + 25PL_1 + 35V_2 + 20PL_2 = 105$) est alors supérieur au niveau de la production ($90M_2$). D'où crise, donnant naissance à des phénomènes tels que l'endettement (pour financer l'achat de capital) et le marché parallèle.

Mais, loin d'être une simple « hypothèse de travail », l'affectation d'une partie de la rente à l'achat de biens de consommation relève dans les faits d'une pratique qui, située dans son contexte, révèle les blocages auxquels est confronté le procès

de production interne. Aussi, l'étude de la reproduction réelle dans ses déterminations internes s'avère-t-elle indispensable pour qui veut appréhender les facteurs de blocage de la reproduction interne¹⁰.

Dans les travaux consacrés à cette question, il est fréquent de lire qu'il existe une certaine inadéquation entre les éléments du procès de travail domestique¹¹. Celle-ci serait à l'origine des faiblesses constatées de la productivité du travail. Si l'on est enclin à admettre une telle affirmation, il reste qu'il faille situer l'inadéquation en question dans un schéma explicatif des facteurs qui fondent sa perpétuation et par là même son caractère structurel.

L'ambiguïté de la nature de la propriété des moyens de production constitue, nous semble-t-il, un facteur essentiel de la perpétuation de l'inadéquation constatée entre les éléments du procès de travail. Une telle ambiguïté fait que le rapport spécifique existant « habituellement » entre les instruments de travail et les travailleurs (rapport impliquant la qualification, la hiérarchie des fonctions, la discipline...) est impensable car n'ayant pas d'objet. Il l'est d'autant plus que la responsabilité de la conduite du procès de production est diluée et que l'autorité, censée veiller au respect des normes de travail correspondant aux machines importées, n'est pas domiciliée dans l'entreprise¹².

C'est donc d'une rupture entre les deux éléments principaux de la combinaison productive -moyens et force de travail- qu'il s'agit. Celle-ci dépouille l'activité productive de l'organisation socio-technique susceptible de la rendre économiquement efficace, ce qui, en d'autres termes, traduit l'absence d'une fonction de production réelle¹³.

3. La déstructuration du modèle d'accumulation

Le manque de cohérence de la combinaison productive, découlant de l'ambivalence des rapports de propriété au sein de l'entreprise publique, se traduit par des déficits chroniques au sein du secteur d'Etat. Ces déficits sont compensés par les découverts bancaires et les subventions que lui consent l'Etat. Economiquement, cela équivaut à un transfert de valeur dont l'origine n'est autre que les recettes pétrolières de l'Etat et la diminution du pouvoir d'achat des ménages.

Cependant, le recours systématique au découvert bancaire ne constitue nullement une entrave à la poursuite de l'activité du

secteur public car celui-ci bénéficie du soutien quasi-automatique de l'Etat.

Tout se passe en fait comme si l'entreprise contracte des dettes qu'elle éteint grâce à l'Etat. Mais ceci ne signifie pas qu'elle fonctionne grâce au crédit car ce dernier suppose une capacité de re-créer l'emprunt. Un rappel des fondements historiques et théoriques de l'économie keynésienne, qui est une économie de crédit par excellence, permet, à ce propos, d'apprécier la « spécificité » de l'économie algérienne.

En effet, si la mécanique keynésienne, qui préconise pour l'Etat la pratique du déficit budgétaire afin de provoquer une « épargne forcée », financée par la déthésaurisation et, éventuellement, par le futur de la production, n'a pas fonctionné dans celle-ci, c'est parce que l'efficacité marginale du capital, qui est, comme on le sait, le principe fondamental de cette mécanique, y est absent ou trop faible. De ce point de vue, il semble que l'économie algérienne est une économie d'endettement et non une économie de crédit.

La pratique du découvert bancaire, qui reflète l'incapacité des entreprises d'Etat à assurer la reproduction de leurs capitaux propres, a permis, par ailleurs, au secteur privé de se constituer une épargne considérable. Ce dernier trouvait dans la pratique étatique de redistribution des salaires la substance qui allait le renforcer, situation entretenue par les difficultés financières de l'entreprise d'Etat.

L'organisation sociale du marché des facteurs de production fait qu'une telle épargne trouve difficilement à s'utiliser en investissements. Celle-ci se reporte alors sur la consommation, provoquant ainsi la naissance d'une demande sans commune mesure avec l'offre évaluée aux prix administrés, d'où l'économie parallèle de distribution.

L'impossibilité de transformer l'épargne en investissements ne tient pas seulement à la difficulté d'accéder au marché des facteurs de production mais aussi à d'autres considérations dont la plus importante est le revenu que rapporte l'épargne.

Dans une économie où existe un marché financier, ce revenu dépend du taux d'intérêt : quand le taux d'intérêt augmente, les agents sont incités à placer leur argent en titres, quand le taux baisse, les agents s'abstiennent de placer leur argent et quand

ce taux descend au dessous d'un certain niveau, c'est la « *trappe à liquidités* ».

Quand le niveau du taux d'intérêt est tel que le placement de l'épargne sur le marché financier n'est pas avantageux, toute nouvelle émission monétaire ne fera qu'alimenter la « *trappe* » et c'est ce qui semble se produire en Algérie¹⁴.

Ainsi, le montant de l'épargne placée sur livret (qui était la principale forme de placement en Algérie) n'atteignait en 1989 que 50 milliards de DA, soit à peine 5 à 10% du stock d'épargne privée existant en Algérie¹⁵. De plus, il convient de souligner que cette épargne était très souvent liée à l'espoir d'acquérir un logement et non pas au revenu qu'elle rapporte.

Mais s'il est certain que la faiblesse du taux d'intérêt explique pour beaucoup le fait que l'argent détenu par le secteur privé (entreprises et ménages) soit affecté ailleurs que sur le marché financier, il n'en demeure pas moins qu'elle n'est pas la seule cause réelle de l'existence de la « *trappe à liquidités* » car, très souvent, la détention de l'argent sous forme liquide permettait de réaliser, dans la distribution, des plus-values qu'aucun placement sur le marché financier ne peut concurrencer¹⁶.

Si l'épargne ne se transformait pas en investissements, ce n'est donc pas seulement parce que le taux d'intérêt est faible mais aussi et surtout parce que l'équilibre sur le marché des biens et services n'est pas assuré par le biais des prix administrés. Ceci est d'autant plus vrai que même dans le cas où les revenus distribués correspondent à la valeur administrée de l'offre, un système administré de prix provoque un accaparement de l'épargne par les spéculateurs. Ces derniers, pour augmenter leurs gains, alimentent le marché parallèle en produits supplémentaires importés, ce qui, à son tour, engendre des tensions sur le marché de la devise, d'où hausse des prix parallèles consécutivement à la baisse de la monnaie locale.

4. Digression -- l'interprétation des pratiques économiques de l'Etat chez L.Addi.

L'analyse que fait L.Addi des pratiques économiques de l'Etat algérien mérite, de par son intérêt ainsi que les questions qu'elle soulève, que l'on en expose, ici, les grandes lignes.

Pour L.Addi, l'Etat algérien a entrepris de construire une économie à l'abri du marché. Une telle entreprise pose, à

travers les pratiques économiques auxquelles elle a donné lieu, le problème des relations entre l'économique et le politique, problème interpellant la capacité de celui-ci à faire mouvoir l'appareil productif.

Ignorant les lois du marché, ces pratiques donnent naissance à des rentes spéculatives, rémunérant le travail improductif au détriment du travail productif. Par ce biais, l'opposition explicite entre le capital étatique et le capital privé, opposition que l'on retrouve constamment dans le discours politique officiel, devient dans les faits une alliance implicite à tel point que celui-ci se nourrit de celui-là.

Le refus des lois du marché ne procède cependant pas d'une volonté de les dépasser, ce qui aurait conféré à ce refus une cohérence idéologique certaine, mais plutôt d'une vision populiste. Refusant de voir la société à travers les intérêts économiques qui la divisent, l'Etat algérien ne se donnera aucun moyen pour éteindre les rentes qui se forment à la faveur de ses propres pratiques, d'où l'incohérence de ces dernières par rapport à l'objectif proclamé de construction d'une économie moderne.

Une telle incohérence, souligne L.Addi, rend difficile l'interprétation des pratiques de développement selon les grilles de l'économie politique. En fait, la pratique algérienne de développement montre le caractère contingent de l'économie politique. Extraite de son contexte historique, coupée des relations politiques qu'elle instaure entre les agents économiques, celle-ci perd toute sa pertinence.

L'économie politique, rappelle à ce propos L.Addi, est une arithmétique qui met en œuvre des intérêts économiques qui s'opposent et qui se superposent. Elle suppose l'autonomie des agents économiques dont le comportement obéit à la défense de leurs intérêts dans un environnement de concurrence exacerbée. Elle s'est construite sur les concepts de surproduit, de profit, de salaire, de travail pour combattre les notions de rente, de ponction et de prédation.

Une telle définition illustre la pertinence de l'économie politique dans un état libéral, ce dernier n'intervenant en effet que dans les limites que trace l'économie politique, et sa non pertinence dans l'Etat algérien.

La compréhension des mécanismes du sous-développement en Algérie exige de

ce fait qu'elle soit cernée par une problématique appropriée dans laquelle la question de la rationalité régulatrice de l'ensemble de la société ne saurait être éludée.

Par rapport à l'Etat libéral, l'Etat algérien se trouve, de ce point de vue, aux antipodes. Tandis que le premier est assis sur une rationalité économique, le second est assis sur une rationalité politique, ce qui, dans un cas comme dans l'autre, ne nie ni l'économique, ni le politique.

La question de l'importance de la rationalité régulatrice soulève en fait l'approche de la relation et de l'articulation entre le politique et l'économique en vue d'une cohérence sociale. Aussi, dire qu'en Algérie, la régulation par le politique prend le pas sur la régulation par l'économique ne signifie pas que l'économique n'a pas son importance puisque, de toute évidence, la satisfaction des besoins économiques est inhérente à toutes les sociétés humaines. Cela signifie que l'accumulation des richesses par des particuliers ne puise pas principalement dans l'exploitation du travail, mais emprunte le passage obligé du politique qui la favorise ou la défavorise.

La régulation par l'économique instrumentalise l'économie pour en faire une source de pouvoir politique. Elle correspond à une situation historique caractérisée par l'incapacité du champ économique à puiser en lui-même sa dynamique.

Dans les faits, le primat du politique sur l'économique se traduit par un déséquilibre dans les relations entre l'Etat et la société civile. Cependant, un tel déséquilibre reflète beaucoup plus l'indigence de l'économie que la puissance de l'Etat. Si la société civile dépend de l'Etat, ce n'est, souligne L.Addi, pas tant parce que celui-ci est puissant, mais c'est parce que la nature du surproduit – une rente d'origine externe- ne permet pas à celle-ci d'avoir un poids politique aussi important que celui qu'ont les acteurs des sociétés civiles des pays dont l'économie se reproduit sur la base de l'exploitation du travail (ou de la plus-value relative). Se reproduisant sur la base de la rente énergétique, le pouvoir d'Etat reproduit, pour satisfaire la société civile dont il veut qu'elle continue à dépendre de lui, tout un processus de redistribution de cette rente. Chétive, la société civile « colle », quant à elle, à l'Etat pour lui arracher soit des richesses à accumuler, soit de la subsistance pour survivre.

Le système social se trouve ainsi régulé par une logique d'ensemble, traversant aussi bien l'Etat que la société civile. Une telle logique s'est maintenue tant que la reproduction matérielle de l'ensemble de la société demeurait assuré par la rente minière.

5. La réforme par les prix : portée et limites.

La manipulation, dans une optique volontariste, du système de prix est étroitement liée à la disponibilité d'un surplus pétrolier interne.

Dictée par l'accentuation de la contrainte extérieure suite à la chute des prix du pétrole en 1986, la réforme des prix, entreprise avec l'adoption, en 1989, d'un nouveau cadre réglementaire, annonce une rupture avec la logique administrative qui a toujours guidé la politique des prix en Algérie. Cette rupture s'est traduite dans les faits par une libéralisation progressive de tous les prix et à tous les stades de leur formation.

La libéralisation des prix a donné lieu à un mouvement d'alignement progressif des prix officiels sur ceux en vigueur sur le marché parallèle. Le but implicite d'un tel ajustement étant la récupération, au profit de certaines entreprises du secteur public, des rentes spéculatives réalisées auparavant par le secteur informel. Les rentes ainsi récupérées sont estimées à 11 milliards de DA en 1990, 16 milliards en 1991 et 20 milliards en 1992¹⁷.

Pour les entreprises publiques, confrontées à d'importants déficits structurels et une raréfaction en matière de financement, ces ajustements de prix obéissaient, très souvent, à la nécessité de couvrir les coûts de production et d'assurer un équilibre relatif.

L'absence de concurrence met ces entreprises à l'abri de toute forme de pression en vue de maîtriser les coûts de production et donc des prix. Tout se passe comme si le nouveau système de prix substitue aux rentes spéculatives réalisées sur le marché informel des rentes de monopole.

Faute d'entraîner une relance de la production et de l'investissement, les revenus supplémentaires tirés des ajustements de prix ont servi, la faveur d'une « autonomie de gestion », à financer des augmentations de salaires, augmentations qui, très souvent, ne correspondent pas à une croissance de la productivité. Pour dire les choses autrement,

l'autonomie de l'entreprise s'est réduite, par la grâce du nouveau système de prix, à une autonomisation des salaires par rapport à la productivité.

Mais s'il en est ainsi, c'est, nous semble-t-il, parce que, telle que conçue et mise en œuvre, la réforme des prix élude une question essentielle : celle des coûts de production. Celle-ci constitue, quelle que soit l'optique d'analyse considérée, un élément essentiel dans la formation des prix.

En effet, la segmentation de l'économie en monopoles de branche fait que le prix fixé pour un bien peut s'accommoder de n'importe quel volume de production, et donc de coût.

Outre qu'elle contrarie, en maintenant inélastique l'offre, le rôle régulateur des prix, la segmentation de l'économie en monopoles de branche se traduit par la persistance de rentes s'exprimant sous forme de productivités marginales positives. Ces rentes constituent un facteur de blocage pour l'accumulation dans la mesure où non seulement elles compriment la demande mais empêchent l'accroissement du produit net et l'élargissement du marché.

Dans les économies dites de marché, le produit net peut être accru par l'élévation de la productivité du travail et l'utilisation rationnelle des éléments techniques du procès de travail dans le respect du principe de la productivité marginale nulle des facteurs. Quand la productivité marginale est positive, c'est une rente¹⁸ qui apparaît et qui handicape le produit net. En pareil cas, l'augmentation de la productivité et l'élimination des rentes « négatives » dans le procès de travail ne seraient d'aucune utilité si, au préalable, la demande effective n'était pas libérée des rentes qui la « rançonnent ».

En effet, dans ce type d'économie, le problème fondamental qui se pose ne réside pas tant dans l'accroissement du produit net mais dans la conversion de celui-ci en demande effective. La rente n'étant pas un élément de coût mais une ponction sur le pouvoir d'achat des différents revenus, son extinction passe par la libération des potentialités de la demande effective. Il en va tout autrement de l'économie algérienne où la compression de la demande par une libéralisation des prix ne s'est pas accompagnée par une réforme de structure à même de favoriser l'émergence du rapport social suscitant la dynamique de l'accumulation et de la croissance de la productivité¹⁹. La rigidité qui s'en suit des structures de la production rend inefficente

toute politique qui viserait à accroître la demande.

Les quelques remarques qui précèdent à propos de la réforme des prix pèchent moins par leur caractère général que par une vision « fragmentaire », « partielle » du système économique. Aussi, il convient de situer la réforme en question dans le cadre conceptuel général à travers lequel elle est pensée.

En effet, le discours de la réforme en Algérie est construit sur la problématique walrassienne, problématique dans laquelle le système de prix s'autorégule en puisant dans une dynamique fondée sur la loi de la productivité marginale²⁰. Élément constitutif de la théorie néo-classique de l'équilibre général, le système de walras suppose que la concurrence soit parfaite, que l'offre et la demande soient parfaitement élastiques et que les coûts moyens soient égaux aux coûts marginaux. Un tel schéma, valable dans le cas d'une économie productive produisant à coûts constants ou tendant vers les coûts constants, ne s'applique cependant pas à une économie produisant à coûts croissants ou décroissants, autrement dit, une économie où subsistent des rentes, synonymes de productivités marginales positives.

En fait, la pertinence théorique de la problématique néo-classique de l'équilibre général ne peut être séparée du référent historique qu'elle a pris pour objet, à savoir les économies industrielles occidentales. Historiquement, le passage de paradigmes classiques à des paradigmes néo-classiques correspond à la mutation de ces économies de la phase agricole, où la rente est incontournable, à la phase industrielle, où son extinction est rendue possible par la capacité de l'industrie à produire à coûts constants, et ce faisant, à éliminer la rente.

En Algérie, pays où la rente minière est la source principale de l'accumulation, une telle mutation semble contrariée par l'incapacité du projet étatique d'industrialisation à secréter une fonction de production réelle²¹. La régulation par la loi de la productivité marginale, élément essentiel dans la problématique néo-classique, devient en pareille situation inconcevable car sans objet et il ne nous semble pas erroné d'affirmer que, dans le cas précis de l'Algérie, l'absence d'un tel mode de régulation est, plus que l'effet de l'inexistence de structures concurrentielles de marché, le produit de l'incapacité du projet en question à mobiliser la force de travail.

La compréhension des mécanismes de l'accumulation dans une économie comme celle de l'Algérie exige qu'elle soit cernée par une problématique appropriée dans laquelle la relation subtile entre la loi de la valeur et les conditions politico-juridiques de son fonctionnement ne saurait être éludée. Les incohérences méthodologiques du discours de la réforme découlent précisément du fait que celui-ci s'inscrit dans une problématique de la circulation, problématique qui évacue totalement la loi de la valeur²² et qui tourne le dos à la production²².

La réhabilitation du marché à partir de la circulation ne fait que modifier le mode d'appropriation de la rente. Elle ne lève pas les blocages auxquels est confronté le système productif interne²³, et par suite l'accumulation interne. La persistance de ces blocages ne s'explique pas tant par l'inexistence de structures concurrentielles de

marché mais par l'ambivalence des rapports de propriété au sein de l'entreprise publique qui demeure, encore, la forme dominante de propriété des moyens de production. Cette ambivalence qui, dans le cas particulier de l'Algérie, renvoie elle-même à l'ambivalence de la nature de l'Etat, empêche l'activité productive de se doter de l'organisation socio-technique à même de la rendre économiquement efficace²⁴.

Si l'économie algérienne ne se reconnaît donc pas dans une problématique walrassienne, c'est parce qu'elle n'est pas une économie productive, en ce sens qu'elle ne se reproduit pas grâce à l'exploitation du travail, mais grâce à la plus-value absolue et la rente. Dans ce contexte, la réhabilitation du marché à partir de la circulation n'est, de toute évidence, pas de nature à favoriser la création d'un surplus en valeur et partant, l'élargissement du marché.

Références bibliographiques :

1. ADDI (L) *L'impasse du populisme*, ENAL, Alger, 1991.
2. ADDI (L) *Les économies du Tiers-monde : entre le volontarisme économique et l'ajustement structurel* in *Révolution Africaine* du 28 Avril 1989, n°1312.
3. AMAROUCHE (A) *Quelques réflexions sur la nature de la crise économique en Algérie*, document de travail, novembre 1992.
4. BENABDELLAH (Y) *Comment analyser le surendettement d'un pays rentier : le cas de l'Algérie*, document de travail, Mars 1996.
5. BOUDJEMA (R) *La crise en Algérie : sens et non sens* in *Nouvel HEBDO*, semaine du 05 au 11 et 12 au 18/12/1990.
6. BOUDJEMA (R) *Problématique et méthodologie de l'assainissement des*

- entreprises et leurs limites*, communication lors du séminaire national sur l'assainissement économique et financier des entreprises et des banques, Alger, 12/13 Mai 1991.
7. HENNI (A) *Essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie*, ENAG, 1991.
 8. HENNI (A) *De la rente au profit dans l'économie classique ou de l'archaïsme féodal à la rationalité bourgeoise* in *Revue du CREAD*, n°16, 1988.
 9. HENNI (A) *Considérations sur le taux de profit : monopoles et segmentation* in *Les cahiers du CREAD*, n°34, 1993.
 10. MEDJKOUNE (M) *De la régulation de l'économie par les prix*, communication présentée lors du Forum sur le partenariat et la relance des investissements, Alger, 5 et 6 / 10 /1991.

¹ Dans le sens où il en est habituellement fait usage, ce terme renferme l'idée d'un schéma « ex-ante ». A défaut d'un terme plus adéquat, nous l'employons, ici, dans le sens exactement opposé, d'un schéma « ex-poste ».

² Cette ambiguïté provient, en fait, de la confusion entre système de prix et structure des taux de profit. Cf L. ADDI *L'impasse du populisme*, ENAL, Alger, p178.

³ L.ADDI, op. cit.

⁴ Idem.

⁵ A.AMAROUCHE *Quelques réflexions sur la nature de la crise économique en Algérie*, document de travail.

⁶ Voir à ce propos R.BOUDJEMA *La crise en Algérie : sens et non-sens* in *Nouvel HEBDO*, semaine du 05 au 11 et 12 au 18/12/1990.

⁷ A.AMAROUCHE Op. cit. Ces dernières sont aussi, dans la mesure où accumulation et reproduction sont en adéquation dans le système productif externe, celle de l'accumulation.

⁸ Ce qui revient à supposer que les revenus du pétrole doivent servir avant tout à l'acquisition des moyens de production.

⁹ A.HENNI *Essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie*, ENAG, 1991

¹⁰ Précisons que par déterminations internes de la reproduction, il faut entendre « les conditions, matérielles et sociales, de création et de réalisation en dinars de la valeur, considérées hors leur rapport au

procès externe de reproduction/accumulation » (A.AMAROUCHE, op.cit.)

¹¹ Ces inadéquations se manifesteraient, entre autres, par une insuffisance chronique des équipements et des autres éléments du procès de travail ainsi que par un décalage entre le niveau technologique des équipements employés et le niveau de qualification de la main d'œuvre.

¹² Le non-respect de ces normes s'explique par le fait que la direction, censée exercer l'autorité dans l'entreprise, n'a pas les moyens (juridiques et économiques) pour imposer ces normes. De la part des travailleurs, cela s'explique par l'absence de pression, l'absence de contrainte objective, mais nullement par un prétendu refus de travail.

¹³ R. BOUDJEMA op. cit. Ainsi, le coût de production qui est l'expression rationnelle de cette efficacité, n'apparaît plus que comme la sommation des dépenses au lieu d'en être la synthèse qui intègre le savoir-faire, les innovations techniques, la recherche scientifique, l'organisation du travail...etc.

¹⁴ « *L'émission de monnaie*, note à ce propos L.Addi, ne correspond pas seulement au besoin de l'échange, elle correspond surtout au besoin de négocier la contrainte productive parce que l'Etat ne maîtrise pas le procès de travail. La défaillance de l'autorité dans le procès de travail est compensée pas l'émission monétaire », L.ADDI *L'impasse du populisme*, p200.

¹⁵ A.HENNI *Essai sur l'économie parallèle*, op. cit.

¹⁶ Idem.

¹⁷ Chiffres avancés par le directeur de la concurrence et des prix lors d'une conférence de presse. Voir le quotidien « L'OPINION » n° 539 du 28 Avril 1994.

¹⁸ Il y a lieu de rappeler que la catégorie « rente » est liée à la loi de la valeur-travail que la théorie néo-classique cherchait à éviter. Dans la théorie néo-classique, la rente prend le nom de productivité marginale.

¹⁹ Cela nous semble d'autant plus vrai que la question fondamentale de la nature de la propriété des moyens de production n'est toujours pas réglée.

²⁰ Essentielle dans le système de prix walrassien la régulation par la loi de la productivité marginale signifie l'annulation de la rente quand les coûts sont croissants ou décroissants.

²¹ R.BOUDJEMA *La crise en Algérie : sens et non sens*, op. cit.

²² Il n'est, à cet égard, pas inutile de remarquer que l'essentiel des mesures prises dans le cadre de la politique de réforme se résume à une compression de la demande intérieure.

²³ Si tant est qu'on puisse parler de système productif.

²⁴ Efficacité au sens que lui confère la théorie économique.

Analytical Limitations of the Forsyth and Kay Model as Applied to Algeria

K. MATALLAH* & C. GHIAT**

* Senior Lecturer in Economics, Guelma University, Algeria

** Lecturer in Economics, Guelma University, Algeria

ABSTRACT : This paper discusses the pre- and post-oil economy, and the emergency of the oil and gas sector, using a modified Forsyth and Kay model. The point raised in this paper is to show the analytical limitations of this model as applied to Algeria, rather than going into seeing whether the development of the oil and gas sector in Algeria would result in capital becoming available for manufacturing industry, so allowing 'industrialization', or whether it would cause 'de-agriculturalization' as has been suggested for the case of Nigeria.

INTRODUCTION

The discovery of oil and gas in Britain, Holland and Norway led to several substantial discussions on the effects of the development of the resource sector on the structure of developed economies. Since these effects may be rather different from those on underdeveloped economies, or oil economies such as Algeria, the aim of this paper is, first, to review briefly the theoretical analysis of the 'Dutch Disease'; second, to present a modified Forsyth and Kay model (1980); third, to discuss the limitations of this model, and finally, areas for future study are noted.

The Theory of the Dutch Disease

The underlying theory of the 'Dutch Disease' model of de-industrialization is mainly concerned with the effects of the boom sector on the structure of the economy through the resource movement effect and the spending effect. The boom sector has been defined by Gorden (1984) as follows:

"There has been a once-for-all exogenous technical improvement in [the resource sector], represented by a favourable shift in the production function, this improvement being confined to the country concerned. (2) There has been a windfall of new resources (i.e. increase in supply of the specific sector). (3) ... [the resource sector] produces only for exports, with no sales at home, and these

has been an exogenous rise in the price of its product on the world market relative to the price of imports. (p. 360)

The resource movement effect can be defined as a movement of the means of production between the economic sectors. The development of any sector in the economy requires the use of the means of production, i.e. labour, land and capital. Assuming that the economy is in a state of full employment, and overseas labour and capital are not available, then the boom in the new sector would attract part of the means of production of other sectors.

The spending effect, as defined by Gorden (1984, p. 361), is the extra income in the boom sector which is spent either directly by factor owners, or indirectly through being collected in taxes and then spent by the government.

Using the same core model as Gorden & Neary (1982), we divide the economy into two tradeables sectors, i.e. Resource and Manufacturing and a non-tradeable Service sector.

To show the effect of the boom, two assumptions were made. These are:

- (1) The only mobile factor between the three sectors is labour.
- (2) Wages are measured in terms of manufacturing goods.

Spending Effect

The boom, which may be due to technological progress, an increase in prices, or a new discovery, leads to extra spending on the service sector, which raises the price of its output, and draws labour of manufacturing into services.

Resource Movement Effect

The boom in the resource sector raises the marginal product of labour and thus draws labour of the manufacturing and service sectors.

The movement of labour out of the manufacturing and service sectors into the boom sector can be categorized into two parts. First, the decrease of the labour force in the

manufacturing sector would result in a decline in its output, and this would give rise to what is known as ‘**direct de-industrialization**’. Second, as illustrated by Gorden (1984), the movement of labour out of the service sector into the boom sector creates excess demand for the service sector additional to that created by the spending effect. That is, the price of the service sector output rises. This brings about an additional movement of labour out of the manufacturing sector into services, reinforcing the de-industrialization resulting from the spending effect.

The resource movement effect tends to decrease the service sector output, whereas the spending effect tends to increase it. If these are combined, then one might expect that if the resource movement effect is stronger than the spending effect, the output of the service sector will be less than the initial output. However, if the spending effect is stronger than the resource movement effect, the output of the service sector will be more than the initial output. As discussed by Gorden &

Neary (1982): “When the two effects are combined we see that both contribute to a real appreciation” .

For further details on the problem of resource-boom induced de-industrialization, Forsyth & Kay (1980), Bond & Knobl (1982), Gorden & Neary (1982), Enders & Herberg (1983), Long (1983) and Gorden (1984).

The problem of resource-boom induced de-agriculturalization can be explained as follows. If the marginal product of labour in the resource sector is high compared to that of the agriculture sector, one might anticipate a movement of labour out of the latter sector into the former. This will reduce the output capacity in the agriculture sector, and would give rise to what is known as “**de-agriculturalization**”. A prime candidate for de-agriculturalization is Nigeria (Guirnaz, 1985).

The Forsyth & Kay Model

A simplified model of the type first discussed by Forsyth & Kay (1980) is a type of updating process, using the social accounting relationship (Table 1):

$$X = X_1 + X_2 + X_3$$

Where X = national income; X_1 = value added = $x_{1p} + x_{2p} + x_{3p}$; X_2 = net effects of trade = $(x_{1e} - x_{1m}) + (x_{2e} - x_{2m})$; X_3 = consumption = $x_{1c} + x_{2c} + x_{3c}$. The subscripts 1, 2 and 3 refer, respectively, to the resource sector, manufacturing and services, while e, m, p and c represent, respectively, exports, imports, value-added and consumption.

Table 1. The pre-boom economy

	Production	Trade	Consumption
1. Resource sector	x_{1p}	$x_{1e} - x_{1m}$	x_{1c}
2. Manufacturing	x_{2p}	$x_{2e} - x_{2m}$	x_{2c}
3. Services	x_{3p}	-	x_{3c}
Total	X_1	X_2	X_3

The main assumptions of the Forsyth & Kay model are:

- (1) Consumption is to increase in line with national income.
- (2) The overall balance on external trade is maintained.

To work out the postulated state of the post-economy (Table 2), Forsyth & Kay used the following steps:

- (1) Because of a ‘resource boom’ x_{1p} increases by Δx_{1p} , i.e.:

$$\text{post-boom resource value-added} = x_{1p} + \Delta x_{1p}$$

- (2) An additional Δx_{1p} of income in the resource sector raises the total output, X_1 , by Δx_{1p} i.e.:

$$\text{post-boom total output} = X_1 + \Delta x_{1p}$$

- (3) From assumption (1), consumption in all sectors is to increase in line with national income, so consumption is multiplied by $1 + \Delta x_{1p} / X_1$, i.e.:

$$\text{post-boom resource consumption} = x_{1c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)$$

$$\text{post-boom manufacturing consumption} = x_{2c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)$$

$$\text{post-boom services consumption} = x_{3c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)$$

$$\text{post-boom total consumption} = X_{31} + \Delta x_{1p}$$

- (4) Since services consumption equal its production then:

$$\text{Post-boom production} = x_{3p}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)$$

- (5) Subtracting resource sector value-added from its consumption we get the net effect of trade as:

$$(x_{1p} + \Delta x_{1p}) - [x_{1c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)]$$

- (6) In order to keep the overall balance on external trade, i.e. X_2 , manufacturing imports, x_{2m} , and exports, x_{2e} , should, respectively, increase and decrease by an equal percentage, i.e.:

Manufacturing imports become:

$$x_{2m} \left\{ 1 + (x_{1p} + \Delta x_{1p}) - [x_{1p}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)] - (x_{1e} - x_{1m}) / (x_{2e} + x_{2m}) \right\}$$

Manufacturing exports become:

$$x_{2e} \left\{ 1 - (x_{1p} + \Delta x_{1p}) - [x_{1p}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)] - (x_{1e} - x_{1m}) / (x_{2e} + x_{2m}) \right\}$$

Where $\left\{ (x_{1p} + \Delta x_{1p}) - [x_{1p}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)] - (x_{1e} - x_{1m}) / (x_{2e} + x_{2m}) \right\}$ equals the sum of deterioration in the non-oil balance of trade. We recall $x_{2e} + x_{2m}$ indicates the sum of manufacturing exports and imports in the pre-boom economy.

- (6) We calculate projected manufacturing consumption by subtracting the net effects of trade (Table 2) i.e.:

Post-boom manufacturing production

$$= x_{2c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1) - \left\{ x_{2m}(1 + x_{1p} + \Delta x_{1p}) - [x_{1c}(1 + \Delta x_{1p})] - (x_{1e} - x_{1m}) / (x_{2e} + x_{2m}) \right\} +$$

$$x_{2e} \left\{ 1 - [(x_{1p} + \Delta x_{1p}) - x_{1c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)] - (x_{1e} - x_{1m}) / (x_{2e} + x_{2m}) \right\}$$

Table 2. Post-boom economy

Production	Trade	Production
$x_{1p} + \Delta x_{1p}$	$x_{1p} + \Delta x_{1p} - [x_{1c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)]$	$x_{1c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)$
$x_{2c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1) - x_{2m} \left\{ 1 + (x_{1p} + \Delta x_{1p}) - [x_{1c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)] - \frac{(x_{1e} - x_{1m})}{(x_{2e} + x_{2m})} \right\} + x_{2e} \left\{ 1 - (x_{1p} + \Delta x_{1p}) - [x_{1c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)] - \frac{(x_{1e} - x_{1m})}{(x_{2e} + x_{2m})} \right\}$	$x_{2m} \left[1 + (x_{1p} + \Delta x_{1p}) - x_{1c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1) - \frac{(x_{1e} - x_{1m})}{(x_{2e} + x_{2m})} \right] + x_{2e} \left\{ 1 - (x_{1p} + \Delta x_{1p}) - [x_{1c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)] \right\}$	$x_{2c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)$
$x_{3p}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)$	-----	$x_{3c}(1 + \Delta x_{1p} / X_1)$
$X_1 + \Delta x_{1p}$	X_2	$X_2 + \Delta x_{1p}$

Analytical Limitations

There are four major analytical limitations to this technique as applied to the case of Algeria:

(1): Booms in the resource sector raise the demand for all goods. The resource sector and manufacturing sector products are 'tradeables', i.e. they are governed by world prices, so their prices stay fixed, but 'non-tradeables' (services) can have their prices forced up. This will draw factors from other sectors (especially labour and investment from manufacturing); thus manufacturing will be doubly squeezed. However, for the case of Algeria the above argument is not always true, because neither manufacturing nor agriculture were so developed as to be affected by the development of the resource sector, in terms of the movement of resources out of these sectors. Nevertheless, some authors believe that the development of the resource sector resulted in 'de-agriculturalization' (Giurnaz, 1985). This is because the government failed to initiate agricultural development in the rural areas, or to create industries which could act as a stabilizing force within the more underdeveloped regions.

(2): Revaluation of the domestic currency makes imports cheaper, and so raises the real purchasing power of domestic consumers even further than the oil boom itself. This argument can be true if, first, oil revenues constitute a small proportion of the national income, and second, if there exist money markets which allow exchange rate fluctuations. However, for the case of Algeria, the exchange rate is fixed, and the money markets are not yet mature.

(3): Forsyth & Kay model ignored intermediate demand for services, i.e. services for the manufacturing sector, which is very important in Algeria. As manufacturing output declines, so will services on the demand side. Therefore, the Forsyth & Kay model is purely a supply side model.

(4): The Forsyth & Kay model takes a comparative static approach, i.e. it compares two equilibria. A proper understanding needs a full dynamic model.

The effect of the development of the oil and gas sector on the Algerian economy: Industrialization or De-agriculturalization?, using Forsyth & Kay model was discussed in a separate papers (Matallah & Proops, 1990, 1992, 1994), where 1968 input-output tables was chosen to represent the Algerian pre-oil economy, while the 1974 input-output table was taken as the peak production year. The analysis showed that the Forsyth & Kay model is less applicable to Algeria than to the UK. In Algeria at the time of the nationalization of the oil and gas industry, neither capital nor skilled labour were locally available, therefore neither manufacturing nor agriculture were so developed as to be affected in the sense of the movement of resources out of these sectors. What is described as a problem for Britain, as 'de-industrialization', and for Nigeria as 'de-agriculturalization', does not seem in the 1980s to be a major problem for Algeria.

Areas for Future Study

The present paper has illuminated some interesting aspects of the Forsyth & Kay model as applied to the case of Algeria (i.e. the limitations of this model). Still other issues obviously require further study. Further work could examine the following:

(1): With a new input-output table the above model can be repeated and updated.

(2): The Forsyth & Kay model takes a comparative static approach, i.e. compares two equilibria. A proper understanding needs a fully dynamic model.

References

- Bond, M.E. & Knobl, A. (1982), "Some implications of North sea oil for the U.K.", IMF Staff Papers, 29, pp. 363-397.
- Enders, K. & Herberg, H. (1983), "The Dutch Disease: causes, consequences, cure and calmatives", Weltwirtschaftliches Archiv, 19, pp. 473-497.

Forsyth, P.J. & Kay, J.A. (1980), "The economics and implications of North sea oil revenues", *Fiscal Studies*, 1, pp. 1-28.

Giurnaz, A. (1985), "Economics of oil: a case study of oil", unpublished Ph.D thesis, Keele University, U.K.

Gorden, W.M. & Neary, J.P. (1982), "Booming sector and de-industrialization in a small open economy", *Economic Journal*, 92, pp. 825-848.

Gorden, W.M. (1984), "Booming sector and Dutch Disease economics: survey and consolidation", *Oxford Economic Papers*, 36, pp. 359-380.

Long, N.V. (1983), "On the effects of a booming export industry on the rest of the economy", *Economic Record*, 59, pp. 57-60.

Matallah, K. & Proops, J.L.R., (1990), "The effect of the development of the resource sector on the Algerian economy: Industrialisation or De-agriculturalization?", *Economic System Research*, Vol. 2, No. 4, pp. 421-433.

Matallah, K. & Proops, J.L.R., (1992), "Algerian economic development, 1968-1979: A multiplier and linkage analysis", *Economic System Research*, Vol. 4, No. 3, pp. 257-267.

Matallah, K. & Proops, J.L.R., (1994), "An input-output assessment of Algerian development, 1968-1979", Working Paper Series, Department of Economics, Keele University, Keele, U.K..